

## consommation

### La Régie du logement est débordée

page C-1

### Bonne année pour le sirop d'érable

page C-3

### Il faut déjà penser aux camps d'été

page C-3



Ah! Que c'est bon la tire d'érable.

## Remontée triomphale pour les Nordiques à Detroit

page D-1



# LE SOLEIL

REMY BEAULIEU & ASSOCIES  
DOCTEURS EN OPTOMETRIE  
376, du Roi, suite 308, Tél.: 524-8417  
(En haut Société des Alcools)

85e année, no 69  
132 pages 13 cahiers • •

QUÉBEC, MERCREDI 18 MARS 1981

Livraison à domicile (6 jours) \$1.85

• • Iles de la Madeleine Gaspé-Percé-Abitibi 50¢ Québec 30¢

mercredi

### Sainte-Foy: une entente signée 3 jours avant l'élection

page B-4

### Enquête aux Postes

La commission d'enquête Marin conclut que la sécurité au ministère des Postes est inadéquate et fait des recommandations pour y remédier.

page A-2

### Progression des caisses pop

Les caisses d'épargne et d'économie Desjardins ont enregistré en 1980 un taux de croissance de 13.1 pour 100 au niveau de l'actif consolidé.

page E-1

### Formule avantageuse

Si le handicapé peut compter en tout temps sur des services d'aide à domicile, la formule d'habitation en appartement est avantageuse sur le plan économique et plus épanouissante pour la personne aidée.

page A-3

### Surprise!

CHICAGO (d'après UPI) — Un conducteur de métro a fait la gaffe de sa vie, récemment, à Chicago.

Samedi, vers minuit, il a arrêté son train dans une station pour aller vider les poches d'un "robineux" qui dormait sur un banc. L'employé qui gagne \$12 l'heure a alors mis la main sur \$11. Sauf que le conducteur, un dénommé Edward Anderson, avait choisi la mauvaise victime. Le "robineux" était un policier déguisé.

Anderson a été accusé de vol et pourrait perdre son emploi.

### sommaire

Annonces classées	H-3 à H-14
Arts et spectacles	E-6 à E-9
Bandes dessinées	E-10
Bridge	H-14
Carrières et professions	
	F-6 et F-7
Consommation	C-1 à C-7
Décès	H-15
Economie-finances	E-1 à E-3
Editorial	A-6
Feuilleton	E-9
Hier et aujourd'hui	G-1 à G-3
Horoscope	H-11
Information régionale	A-4 et A-5
Monde	E-5 à E-15, F-1 à F-6
Mot mystère	H-3
Mots croisés	H-13
Où aller à Québec	E-9
Page des lecteurs	A-10
Page documentaire	A-7
Patron	H-4
Pierre Champagne	A-11
Sciences	B-6
Sport	D-1 à D-6
Télévision	E-8

### météo

Nuageux avec neige intermittente. Demain: nuageux avec un peu de neige.

détails, page H-3

# Enseignants forcés de dédommager des élèves privés de cours

MONTREAL (PC) — Un jugement, constituant une première, pourrait bien restreindre les grèves illégales déclenchées par les instituteurs au Québec.

Trois ans après avoir été privés de cours en raison d'un débrayage illégal au Cégep de Saint-Jérôme, cinq étudiants de l'établissement ont obtenu gain de cause, hier, dans leur requête en dommages pour "manque à connaître" et ont obtenu des dédommagements de \$300 chacun.

Le jugement a été rendu par le juge Jacques Duquette de la Cour des petites créances.

Cette décision judiciaire pourrait entraîner une myriade de requêtes similaires.

Les professeurs de l'établissement avaient débrayé pour protester contre le refus du collège de renouveler le contrat de 25 d'entre eux. Le juge Duquette a décrété que le non-renouvellement des contrats n'avait rien d'illégal et ne constituait

même pas un motif de grief de la part des syndiqués.

Le magistrat a également déchargé le collège et le ministère de l'Éducation de toute responsabilité, "n'ayant posé aucun geste illégal ou irrégulier dans le cours de ce conflit."

Le juge estime que les étudiants étaient bénéficiaires d'un contrat intervenu entre le collège et les enseignants aux fins de recevoir un enseignement qu'ils n'ont pas eu et,

qu'en vertu de ce principe, ils ont été lésés.

Le syndicat a fait savoir qu'il n'a pas l'intention d'interjeter appel du verdict. Quant aux étudiants, ils agissaient de leur propre initiative et n'avaient pas le soutien de leur association.

### Réactions

Dans son verdict, le juge Jacques Duquette s'est déclaré d'accord avec

(Suite à la page A2, 1re col.)

## Le coût de la vie: la hausse la plus forte en 7 ans

OTTAWA (PC) — Le coût de la vie était en février dernier de 12.2 pour 100 plus élevé que son niveau d'un an plus tôt, a rapporté, aujourd'hui, Statistique Canada. En outre, il s'est agi de la progression annuelle de l'indice du coût de la vie la plus importante depuis décembre 1974.

Les prix des aliments, qui de fin janvier à fin février ont progressé de 1.7 pour 100, ont surtout contribué à la hausse de l'indice général. On notait également des hausses accentuées dans les coûts du logement et des vêtements. En janvier, l'indice du coût des aliments avait progressé de 0.5 pour 100.

L'indice des produits de consommation autres qu'alimentaires a connu un mouvement opposé. Il avait grimpé de 1.5 pour 100 en janvier; il a connu une progression de seulement 0.8 pour 100 en février.

L'augmentation du coût de la vie de 12.2 pour 100 de février 1980 au mois dernier est à comparer à celle de 12 pour 100 entre janvier 1980 et janvier 1981, et celle de 11.2 pour 100 de décembre 1979 à décembre 1980. En décembre 1974, on avait calculé un bond de 12.5 pour 100 au regard de décembre de l'année précédente.

### Un \$1 vaut 44 cents

On a surtout noté des hausses de prix pour les légumes, en particulier les tomates, les patates et les produits laitiers. Il y a eu de légères baisses pour certaines parties de viande de boeuf et de porc, le sucre et le café ordinaire.

A tout considérer, les dernières statistiques démontrent que le panier à provisions, soit le coût des biens de consommation et des services courants, équivalant à une dépense de \$100 en 1971, exigeait en février un déboursé de \$226.40.

Vu sous un autre angle, ceci signifierait que le pouvoir d'achat d'un dollar 1971 ne valait plus que 44 cents le mois dernier.

La hausse de prix d'un mois à l'autre, après élimination de diverses variations dues à des facteurs saisonniers, a été finalement de 0.9 pour 100 le mois dernier. Est englobé dans ce calcul une hausse de 1.3 pour 100 des prix des aliments et de 0.8 pour 100 des autres produits de consommation courante.

### Hausses partout

En février, la consommation de produits alimentaires à la maison...

(Suite à la page A2, 1re col.)



### Elle est bien bonne!

Ce membre du corps policier de Clarksville, au Tennessee, donne l'impression d'avoir raconté une bonne plaisanterie au chien perché sur ce camion mais ce n'est là qu'illusion. En réalité, le policier tentait de placer une contravention sur le véhicule sans se faire attaquer par la bête.

### Gaspésie

## La neige retarde le choix des candidats

par Michel CORBEIL

du bureau du Soleil

MATANE — En Gaspésie, l'hiver met à rude épreuve les formations politiques.

Les candidats aux élections générales du 13 avril auront à se méfier de leurs adversaires, mais également du mauvais temps.

Dimanche, les conventions péquiste et libérale en vue de choisir leur représentant respectif dans la circonscription de Gaspé étaient reportées à cause d'une tempête de neige.

Hier, autre tempête, autres reports: l'assemblée de mise en candidature de l'Union nationale, dans le

comté de Matane, a été remise à plus tard; dans le camp péquiste, l'assemblée a été retardée pour une seconde fois en trois jours dans le comté de Gaspé.

Dans ce cas, la décision des autorités locales du Parti québécois (PQ) n'a été rendue qu'à 17h dans l'espoir de voir le beau temps permettre la tenue de la convention. Accusant un retard sur le Parti libéral du Québec, dont le candidat, Me Robert Pidgeon, est choisi, le PQ a hâte de désigner qui de Mme Gisèle Cayouette, membre de l'exécutif national du parti, ou de M.

(Suite à la page A2, 1re col.)

☐ autres détails sur la tempête, page A-3



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

René Lévesque a comparé Claude Ryan à Salomé, hier, à Loretteville.

### LES ÉLECTIONS DU 13 AVRIL

## Violente sortie de Lévesque contre Ryan

page B-3

## Un enjeu: le front linguistique

page A-7

## Dans Taschereau, l'UN attend Minou

page B-1

## Asbestos: Ryan veut un moratoire

page B-2



# METRO

## OPÉRATION DEF

Voyez nos spéciaux en pages C-4 + C-5

## Le coût...

(Suite de la première page)

son coûtait 15.5 pour 100 de plus qu'un an plus tôt à la même date; en même temps, se nourrir à l'étranger n'a augmenté que de 8.8 pour 100 durant la dernière année.

Selon Statistique Canada, il y a eu également des hausses des primes d'assurance-automobile, des voyages et vacances organisés, de certains services de santé et des services dans les salons de coiffure.

Le gaz naturel domestique et l'électricité ont augmenté dans plusieurs villes, surtout en Ontario; les tarifs du téléphone ont été haussés en Colombie-Britannique.

### Selon les villes

L'indice des prix à la consommation a augmenté dans toutes les villes du pays, pour lesquelles on fait des calculs, variant entre une progression basse de 0.4 pour 100 à Winnipeg à un sommet de 1.4 pour 100 à Ottawa.

Dans cette dernière ville, une diminution des prix de l'essence a largement contribué à une progression aussi contenue.

Voici l'indice du coût de la vie dans certaines villes importantes du pays, entre parenthèses, la progression de cet indice depuis février 1980:

Saint-Jean, T.-N., 1.1 pour 100 (14.2); Charlottetown-Summerside, 0.7 pour 100 (13.1); Halifax, 0.9 pour 100 (12.2); Saint-Jean, N.-B., 0.8 pour 100 (12.3); Québec, 1.2 pour 100 (11.9); Montréal, 1.2 pour 100 (12.4); Ottawa, 1.4 pour 100 (11.6); Toronto, 1.0 pour 100 (11.9); Winnipeg, 0.4 pour 100 (10.8); Regina, 0.8 pour 100 (12.4); Saskatoon, 1.1 pour 100 (12.3); Edmonton, 0.7 pour 100 (13.0); Calgary, 1.1 pour 100 (13.5); et Vancouver, 1.0 pour 100 (13.4).

## La BOURSE

MONTREAL (PC) — Les cours se sont raffermis à l'ouverture de la séance, ce mercredi matin, à la Bourse de Montréal.

Akan a progressé de 1/2 à \$46 1/2. Banque Mercantile a ajouté 1/4 à \$24. Banque de Montréal a avancé de 1/4 à \$30 1/2. Dalco Petroleum a ajouté 1/4 à \$12 1/2 et CP Entreprises a grimpé de 1/4 à \$25.

### A Toronto

Activité modérée caractérisée par un léger raffermissement des cours, ce mercredi matin, à la Bourse de Toronto.

La suspension des transactions de United Asbestos Corp., décrétée mardi, est demeurée en vigueur. Ce titre cotait \$10 1/4 à la fermeture de la séance, lundi.

Turbo Resources A a grimpé de 1/2 à \$30 1/2. Dome Mines a gagné 2 points à \$100. Campbell Red Lake Mines a progressé de 1/2 à \$62 1/2. Canada North-west Land a avancé de 1/4 à \$36 1/2 et Imperial Oil A a grimpé de 1/4 à \$32 1/2.

Gulf Canada a fléchi de 1/4 à \$23 1/2. Teck Corp. B a perdu 1/4 à \$19 1/2. QMG Holdings a reculé de 1/4 à \$15 1/2. Québec Sturgeon River a perdu 1/4 à \$5 1/2 et Onyx Petroleum a régressé de 1/4 à \$9 1/2.

## Enseignants...

(Suite de la première page)

les étudiants qui estimaient que leurs projets de carrière avaient été entravés par la grève des enseignants.

"Il ne s'agit pas tellement de gagner de l'argent, que de gagner le droit d'étudier quand vous êtes un étudiant" a déclaré, après le verdict, Gabrielle Gendron-St-Louis, une des cinq étudiants qui étaient constitués partie civile.

Plus de 50 autres étudiants avaient envisagé des poursuites similaires réclamant entre \$200 et \$499, mais avaient convenu d'attendre le verdict de mardi.

Marie Roy, vice-présidente du syndicat qui groupe 180 enseignants, a dit de la décision du juge que c'était "un revers pour tout le mouvement syndical", surtout si les autres étudiants revenaient en cour pour gagner leur cause.

Plusieurs enseignants avaient piqué devant le palais de justice, hier, au cours du procès.

Au Québec on peut s'adresser à

## La neige...

(Suite de la première page)

Henri Lemay, préfet du comté, le représentera.

L'assemblée d'investiture aura lieu aujourd'hui, à Gaspé, et les deux candidats sont informés que pour aucune considération elle ne saurait être retardée à nouveau, indique un membre de l'organisation de Gaspé de cette formation politique.

Toujours dans cette circonscription, le député unioniste devait se rendre à Murdochville pour arrêter la stratégie à suivre dans le nord du comté. La neige l'a immobilisé à Gaspé. Pour sa part, le candidat libéral Robert Pidgeon devait revenir de Québec, hier. Il est douteux que l'avion dans lequel il a pris place ait pu se poser à l'Aéroport de Gaspé.

La campagne électorale est loin d'être terminée. L'hiver également. Assemblées politiques et tournées de comités gaspésiens devront compter avec les éléments A part la neige, sur le littoral nord de la péninsule gaspésienne, il y a la route qui est emportée, à l'occasion de certains printemps, par le fleuve.

A tout le moins, diront les esprits malins, lors de leurs visites, les chefs politiques pourraient être sensibilisés de façon inusitée aux réclamations des Gaspésiens: depuis plusieurs années, ces derniers demandent de meilleurs moyens de communication et un meilleur système routier.



Allan MacEACHEN

## MacEachen admet être un mauvais prophète

OTTAWA (d'après UPC) — Le ministre des Finances, M. Allan MacEachen, a avoué hier que ses prévisions du taux d'inflation pour l'année 1981 étaient probablement trop optimistes et celles du taux de chômage, trop pessimistes.

M. MacEachen a déclaré à la Chambre des communes qu'il s'était risqué au jeu des prédictions dans son budget du 28 octobre dernier, et comme plusieurs de ses prédécesseurs, il s'est trompé.

Il a rappelé au député conservateur John Crosbie qu'il avait annoncé que le taux d'inflation serait de 10.2 pour 100 à la fin de cette année, et a reconnu qu'il sera vraisemblablement plus élevé puisqu'il se situe déjà à 12 pour 100.

"A l'exemple de mon honorable ami (Crosbie) dans ses tentatives de prévisions, je n'atteins pas la marque de 100 pour 100. Il est évident, à cause de ce qui s'est produit depuis, que le taux d'inflation sera plus élevé en 1981.

"Toutefois, en raison d'une économie forte, le taux de chômage devrait être moins élevé en 1981 que ne le laissait croire le budget."

Les plus récentes statistiques sur le chômage suivaient la tendance à la baisse remarquée depuis plusieurs mois. Le taux de février était de 7.2 pour 100.

A l'extérieur de la Chambre, M. MacEachen a refusé de prédire des taux exacts d'inflation ou de chômage pour cette année.

"Le taux d'inflation a commencé élevé et le restera probablement. Il existe tellement d'imprévisibles, je ne sais pas s'il ira en dessous de 12 pour 100", a dit le ministre aux journalistes.

## Conclusion du rapport Marin

# Sécurité inadéquate aux Postes

OTTAWA (d'après UPC et PC) — L'interception du courrier devrait être mieux contrôlée, des caméras devraient être installées dans les bureaux de poste et les inspecteurs des Postes devraient avoir plus de pouvoirs pour protéger la propriété de la Couronne.

Telles sont les principales recommandations du rapport de la commission d'enquête traitant de la direction des services de sécurité et des enquêtes au sein du ministère des Postes, qui a été déposé, hier, aux Communes.

Dans son rapport, le commissaire, le juge René-J. Marin, affirme que toute ingérence en matière de courrier, autres que celles prévues déjà par la loi pour des fins postales légitimes et pour des fins d'inspection douanière, ne devrait être permise que par voie d'autorisation judiciaire et devrait être soumise à la responsabilité ministérielle.

Le principe de l'inviolabilité du courrier devrait être protégé en amendant la loi sur les postes ou le projet de loi constituant la Société canadienne des postes, notamment en raison des révélations qui ont fait connaître les pratiques d'interception du courrier adoptées par certains corps de forces policières et des organismes chargés de l'application de la loi, dit le rapport Marin.

Par ailleurs, le rapport estime que la sécurité aux Postes est "inadéquate", et que "le ministère des Postes n'a pas fait d'efforts suffisamment sérieux pour diminuer les pertes occasionnées par des activités préméditées telles que le vol, le vandalisme et l'incendie criminel".

La commission dit avoir pu relever des pertes s'élevant à près de \$4.3 millions pour l'exercice financier 1979-80, tout en indiquant qu'à l'occasion des audiences publiques, tous ont dû admettre que le ministère n'avait pas la moindre idée des pertes aux Postes subies par le public et imputables au vol et à l'endommagement du courrier et des biens du ministère.

"La sécurité n'a pas priorité aux Postes, dit le rapport. L'organisation, les ressources et la formation sont inadéquates aussi bien en matière de sécurité préventive qu'en matière d'enquêtes. La responsabilité des gestionnaires d'exploitation relativement à la planification et à la mise en oeuvre des mesures de sécurité est pratiquement nulle."

La commission recommande donc la création d'un service de l'inspecteur général des Postes, organisme centralisé chargé de la sécurité et des enquêtes aux Postes, la mise en place d'un corps national d'agents de sécurité qui ne sera composé que de

fonctionnaires permanents, ainsi que la création de comités consultatifs patronaux-syndicaux chargés de la conception et de l'application des mesures de sécurité préventive et des programmes de sensibilisation.

### Droit de détention

En outre, la commission recommande que les inspecteurs des Postes soient expressément chargés par la loi de préserver et de protéger la sécurité du courrier ainsi que de l'ensemble des employés, des recettes et des biens des Postes, et qu'ils aient le droit de détener quiconque a commis une infraction à la loi, à l'exception du code pénal.

Le recours à la télévision en circuit fermé pour fins d'enquêtes ne devrait par ailleurs être autorisé que dans les cas où le champ visuel à partir d'une galerie d'observation est bloqué ou qu'une analyse de rentabilité a clairement démontré que son usage rapportera à long terme des économies sur le plan financier, dit le rapport Marin.

Le ministre des Postes, M. André Ouellet, a déclaré à la presse qu'il acceptait toutes les recommandations du rapport et qu'il allait demander au gouvernement de les accepter, après discussions avec les autres ministères concernés (solliciteur général, ministère de la Justice).



Juge René-J. MARIN

## VENTE SOUS-VÊTEMENTS BIKINI \$5.99

■ importés d'Italie

Modèle « string » en pur coton. Tricot double devant, coutures renforcées. Pourtour élastique de couleur contrastante. Blanc, marine, bleu, noir, chair. P.M.G. Rég. \$7.50

**simons**

place de l'hôtel de ville / place sainte foy



☐ au trente et un pour homme

## LE BLOUSON PEAU DE PORC



■ le modèle sport exclusif à Simons

Blouson en peau de porc souple et confortable. Modèle à glissière devant. Taille, poignets et tour de cou en tricot extensible. Deux poches biais surpiquées et une grande poche intérieure. Taupe, bordeaux, gris. 36 à 44. \$175.

☐ au trente et un pour homme

**simons**

place de l'hôtel de ville / place sainte foy

## LA MARINIÈRE RÉVERSIBLE



■ toile mélange polyester et coton

La marinière réversible, pratique pour tous les sports, plus spécialement conçue pour la voile. Toile de coton et polyester très résistante. Taille et tour de cou à coulisse gansée. Poches coupées obliques. Fermeture à glissière. Ecrû et taupe ou écrû et marine. M.G.T.G. \$65

☐ au trente et un pour homme

**simons**

place de l'hôtel de ville / place sainte foy

## le mot du jour

### Temps révolu

"Un passé derrière soi et un avenir en avant", c'est du pléonasme. Pourquoi pas un "présent actuel"? C'est un peu comme si l'on disait de quelqu'un qu'il a un bel avenir, mais que cet avenir est derrière lui.

Pierre BELLEAU

### La Quotidienne

2-7-0

(tirage de mardi)

Informations: 643-8990

### LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30

Samedi: 8h00 à 13h00

RENSEIGNEMENTS REDACTION

647-3233 647-3394

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

# Rouleau fait ses adieux

par Pierre MARTEL

Les assises annuelles du Mouvement Desjardins ont atteint un sommet émotif sur le coup de midi, hier, alors que le président sortant, M. Alfred Rouleau, a fait ses adieux aux quelque 2.000 délégués réunis dans la Vieille Capitale.

Dans une brève allocution au cours de laquelle il a difficilement contenu son émotion, celui qui présidait aux destinées du Mouvement Desjardins depuis 1972 a livré le message suivant: "Continuez à construire le Mouvement Desjardins. Tout l'avenir économique et social du Québec en dépend".

Entré au Mouvement Desjardins en 1949, M. Rouleau a affirmé qu'il n'a jamais regretté cette décision. "J'ai toujours été heureux dans le mouvement", a-t-il précisé.

M. Rouleau a demandé à l'assemblée générale des dirigeants du mouvement de ne jamais perdre de vue les trois principes qui ont fait la force du secteur coopératif québécois, soit la primauté de l'homme sur le capital, la démocratisation de l'économie et la participation des propriétaires-usagers.

Lançant un appel aux coopérateurs, il a jeté: "Continuons à promouvoir une société de justice, de tolérance et de fraternité".

Son successeur, M. Raymond Blais, devait être encore plus bref. Il s'est borné à dire que le travail accompli par M. Rouleau était



M. Alfred ROULEAU

pour lui un modèle et une source de motivation extraordinaire.

Le départ de M. Rouleau se fera en toute simplicité. En effet, selon le président du conseil d'administration de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec, M. Rouleau a refusé qu'il y ait une manifestation spéciale pour souligner son départ. "Toutefois, nous espérons le convaincre au cours des prochains mois", a précisé M. Jean-Marie Ouellet.

### Liberté d'action

Plus tard, en conférence de presse, M. Rouleau a refusé de divulguer où il allait faire porter ses énergies au cours des prochains mois et des prochaines années.

"Même si j'entends diminuer mon volume et ma densité de travail au cours des prochaines années, il est évident que je vais faire autre chose sur le plan professionnel", de confier Alfred Rouleau.

Toutefois, dans sa future carrière, le président sortant du Mouvement Desjardins tient absolument à conserver sa liberté de pensée et d'action. "C'est pourquoi j'ai refusé de plonger en politique et que j'ai décliné deux offres à temps complet de deux sociétés d'Etat", a-t-il conclu.

autre nouvelle, page E-1



La tempête a pratiquement empêché toute activité dans les villes de Fredericton et de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick.

# L'Est a célébré par une tempête la Saint-Patrice

par Lucien LATULIPPE

La dépression qui a balayé les provinces maritimes, hier, a aussi touché une bonne partie du Québec, particulièrement la Gaspésie et le Bas-du-Fleuve. La neige a fait place à la pluie, en soirée, pendant que le vent s'élevait en rafales jusqu'à plus de 100 km/h dans la région de Baie-Comeau ou des dommages ont été notés, mais on ne rapporte aucune perte de vie.

Dans la région immédiate de Québec, comme dans la Beauce, la neige a fait son apparition, en fin de soirée. Selon Environnement-Canada à l'aéroport de Québec, la précipitation ne devait pas dépasser 10 cm, bien qu'il devait neiger une bonne partie de la journée. Le vent a soufflé à quelque 30 km/h, avec rafales à 40.

Dans la partie sud de la Gaspésie, il a commencé à neiger vers 20h, avant-hier. Environnement-Canada à l'aéroport de Gaspé estime qu'il est tombé 16 cm de neige avant que la pluie ne débute, vers midi.

A 23h, la précipitation de pluie était d'environ 34 mm et il devait continuer à pleuvoir toute la nuit. Le temps devait se refroidir en avant-midi et l'on prévoyait un peu de neige, cet après-midi.

Au cours de la journée, le vent a soufflé avec violence, de 70 à 90 km/h. En soirée, certaines rafales ont atteint 150 km/h.

Par précaution, presque toutes les écoles ont fermé leurs portes sur l'heure du midi. Bien des bureaux ont fait de même. La circulation est devenue difficile en après-midi. La pluie et la neige faisaient une jolie giboulée.

Un seul vol a eu lieu à l'aéroport de Gaspé, hier matin. Le temps a été impraticable pour les avions, le reste de la journée.

### Bas-du-Fleuve

Selon Environnement-Canada à l'aéroport de Mont-Joli, le Bas-du-Fleuve a essuyé une précipitation de quelque 27 cm de neige alors qu'il n'y en avait plus au sol. La pluie a débuté en soirée et il en est tombé environ cinq mm. Il y avait du brouillard, en fin de soirée, mais le temps semblait vouloir s'éclaircir. Le vent a été assez

violent également, particulièrement en soirée, atteignant jusqu'à 70 km/h.

Comme en Gaspésie, les écoles ont fermé sur l'heure du midi. Bien des bureaux ont fait de même. Les fonctionnaires entre autres ont bénéficié d'un congé.

Aucun avion ne s'est posé ou ne s'est envolé de l'aéroport. La Sûreté du Québec a déclenché l'opération tempête, en après-midi, pour prévenir les accidents. Plusieurs routes étaient impraticables, surtout à cause de la visibilité qui était parfois nulle.

Ce mauvais temps a sévi aussi dans le secteur de Rivière-du-Loup pour la Rive-Sud en fin de soirée.

### Sur la Côte-Nord

Dans la région de Sept-Îles, la précipitation de neige n'a été que de 4,4 cm. La neige est demeurée mouillante et elle fondait à mesure. Il a commencé à pleuvoir vers 14h et la précipitation de pluie était évaluée à 10 mm à 23h. Il devait pleuvoir toute la nuit.

Le bureau d'Environnement-Canada à Sept-Îles explique que la dépression a bifurqué vers le Lac-Saint-Jean avant de parvenir à Sept-Îles qui a ainsi été épargnée. Par contre, cette région avait enregistré une chute de neige de 24 cm, en fin de semaine, et la couche de neige au sol est encore de 70 cm.

Le vent a aussi été assez violent dans ce secteur, les rafales atteignant jusqu'à 90 km/h en soirée. Les envolées ont été rares à l'aéroport. La police de Sept-Îles rapportait, de son côté, hier soir, que les égoûts ne suffisaient plus et que des citoyens se plaignaient que l'eau envahissait leur sous-sol.

Dans la région de Haute-Rive—Baie-Comeau, il est tombé environ 10 cm de neige dans la journée, ce qui portait à 56 cm la couche de neige au sol. Il n'a plu que légèrement en soirée.

Par contre, les vents ont été violents tout l'après-midi, rendant les routes difficiles et certaines ont même fermé dans le secteur des Bergeronnes. Environnement-Canada à l'aéroport de Pointe-Lebel précise que le vent a atteint en rafales jusqu'à 117 km/h en soirée. Il va sans dire que l'aéroport a été peu fréquenté.

Les corps policiers de cette région

# Le handicapé préfère vivre en appartement

par Roger BELLEFEUILLE

La formule d'habitation en appartement pour une personne atteinte d'un handicap physique se présente comme celle étant nettement plus avantageuse tout au moins sur le plan économique. Encore faut-il que cette personne puisse compter en tout temps sur des services d'aide à domicile.

C'est la conclusion d'une recherche menée depuis trois ans par le centre François-Charon, à Québec, et rendue publique hier au cours d'une conférence de presse.

L'hypothèse de départ était la suivante: il existe une clientèle de personnes handicapées physiquement en mesure de vivre d'une façon autonome en appartement, à la condition qu'on lui assure l'accès financier et physique et des services d'aide adaptés à son état. On prenait en outre pour acquis que ces services dispensés hors du cadre institutionnel étaient moins coûteux et que ces circonstances d'autonomie étaient plus épanouissantes pour la personne ainsi aidée.

La recherche a fait la preuve de la justesse de cette proposition.

Au total, 60 handicapés des deux sexes ont bénéficié de cette initiative expérimentale et 53 vivent encore en appartement.

Or, si l'on compare les frais quotidiens globaux de cette formule comparée à d'autres types de services, l'avantage économique est sans équivoque.

Le per diem pour chacune des personnes ayant intégré un logement dans le cadre de ce projet est de \$35,50, comprenant le coût des services directs, celui des allocations d'aide sociale et de supplément de loyer et autres dépenses diverses.

A titre comparatif, le per diem pour les 298 pensionnaires du centre hospitalier Saint-Augustin (soins de longue durée) est de \$71,56 et celui de cinq personnes en foyer de groupe d'hébergement de \$86,26.

### Une gamme de services

Le centre François-Charon, pour assurer un service de 24 heures et de

sept jours par semaine auprès de handicapés demeurant en appartement, a dû faire appel à ses propres effectifs et à ses propres ressources financières.

Les services de soins à domicile assurés par les départements de santé communautaires et ceux de services d'auxiliaires familiaux fournis par le centre de services sociaux et les CLSC n'ont qu'une disponibilité de cinq jours et de neuf à cinq.

Pour François-Charon, qui dessert l'agglomération urbaine de Québec, il est clair que le ministère des Affaires sociales, le CRSSS, le centre de services sociaux, les CLSC doivent investir de plus en plus massivement pour ce genre de programme d'intervention.

Toutefois, une représentante du CSS présente à la rencontre, Mme Ghislaine Pérusse, a indiqué au SOLEIL qu'il y a un an à peine, 12 pour 100 des effectifs d'auxiliaires familiaux de cet organisme qui dessert toute la région consacraient une partie de leur temps aux personnes handicapées à domicile. Aujourd'hui, ce pourcentage atteint les 25 pour 100. Ce qui est une indication que de telles initiatives suscitent chez les personnes handicapées des besoins et des attentes en termes de normalisation de leurs circonstances de vie.

D'autre part, pour M. Mario Bolduc, du centre François-Charon et responsable de la recherche, qui se déplace lui-même en fauteuil roulant, il est pratiquement impossible de maintenir des handicapés physiques à domicile ou en appartement sans une disponibilité de services qui dépasse le neuf à cinq. Au nombre des services de base et prioritaires, il y a justement l'aide à domicile qui implique des travaux d'entretien ménager et une présence pour diverses activités quotidiennes comme le bain, le lever, le coucher, etc.

Enfin, la conférence de presse a en outre fait ressortir la nécessité d'une plus grande coordination des efforts de tous les organismes impliqués, de nature volontaire ou publique, pour éviter les doublages de services et l'éparpillement des initiatives.

## fragrances mode inc.

PLACE FLEUR DE LYS 529-5298  
PLACE STE-FOY 653-5291

Parfumerie Cosmétiques Accessoires de beauté  
pour ELLE et LUI

**PROMOTION Biodroga SANS SOUCIS**

Recevez GRATUITEMENT, avec tout achat de \$12.50 et plus de produits de beauté BIODROGA SANS SOUCIS, un ensemble CADEAU\* d'une valeur de \$19.00 incluant:

- 1 mascara
- 1 démaquillant sans huile
- 1 applicateur double pour ombre à paupières

Offre valable du jeudi 19 au mercredi 25 inclus, à notre boutique de Place Ste-Foy.

**Demandez notre EMBALLAGE CADEAU GRATUIT**

\*Un par client

**FRAGRANCES MODE INC.** Place Fleur de Lys  
Place Ste-Foy

Pour un service meilleur au même prix qu'ailleurs

### EMPLOI DE GOUVERNANTE

Assurer service et entretien intérieur d'un domicile (cuisine, lingerie). Temps libre pour activités sociales. Résidence permanente (secteur Montcalm). Age mûr. Fournir références.

**Tél.: 529-2668 (après 17h00)**

### AUJOURD'HUI

Voyez les cahiers publicitaires de

- DOMINION
- CASINO
- MAG. COOP
- PROVIBEC
- WOOLCO

INSERÉS DANS CETTE ÉDITION

Mile Kathy SWEET

## Une adolescente met fin à sa fugue

OTTAWA (PC) — Une adolescente canadienne portée disparue depuis un an s'est présentée hier à la rédaction d'un journal de la capitale mexicaine, étonnant tous ceux qui la croyaient morte, a révélé hier un porte-parole du ministère des Affaires extérieures.

Agée de 15 ans, Kathy Sweet, de Milton, en Ontario était tout simplement disparue, alors qu'elle prenait des vacances au Mexique en compagnie de ses parents.

Après la disparition de Kath, son père et les diplomates canadiens ont publié des annonces dans les journaux pour inviter toute personne possédant des renseignements à son sujet à communiquer avec eux.

Récemment, son père effectua une nouvelle tentative, en offrant cette fois une récompense.

Il semble que l'adolescente ait pris connaissance de l'annonce et ait tout simplement téléphoné au journal pour affirmer qu'elle s'y rendrait mardi.

**ENSOLEILLEZ VOS JOURNÉES... ABONNEZ-VOUS!**

647-3333

## TOUT LE MONDE EST LÀ!

### COURS DE FLEURISTE

Session spéciale donnée à Québec en collaboration avec L'ATELIER DE MONTREAL 9634, Lajouanisse Montréal, H3L 2C6

Renseignements: (514) 388-6957

Permis numéro 740516  
Cultus personnel  
ministère de l'Éducation

## CENTRE du RASOIR 'FINE LAME'

### MISE AU POINT COMPLÈTE 5.95\$

SPÉCIAL DE MARS

RASOIRS ÉLECTRIQUES TOUTES MARQUES

Votre rasoir sera:

- NETTOYÉ
- LUBRIFIÉ
- RÉGLÉ

Brosses ou pointes changées si nécessaire, sans frais additionnels.

Autres pièces en supplément.

**GRATUIT:** A l'achat d'un rasoir électrique neuf.

- 5 ANS DE SERVICE
- 30 JOURS D'ESSAI

**CENTRE du RASOIR 'FINE LAME'** — 17 BOUTIQUES

- PLACE FLEUR DE LYS QUÉBEC
- PLACE STE-FOY STE-FOY

TÉL.: 529-0711

TÉL.: 653-1710

# Projet de citoyens de l'Ancienne-Lorette Aménager une cour d'école en parc récréatif

par François ROY

Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'à l'Ancienne-Lorette, quand les citoyennes et citoyens décident d'embarquer, ils embarquent! Et cette fois-ci, ils veulent aménager une grande cour d'école asphaltée en un parc récréatif verdoyant.

Ce sont les habitants de trois quartiers contigus, Notre-Dame, Saint-Paul et Saint-Olivier (formant un bassin de population estimé à environ 5,500 personnes) qui ont décidé de s'impliquer concrètement et bénévolement pour la réalisation d'un tel parc. Celui-ci non seulement servira à amuser leurs quelque 1,250 enfants de 0 à 14 ans, sur cette superficie d'environ quatre hectares actuellement utilisée aux récréations par les étudiants des écoles Saint-

Charles et Notre-Dame, mais profitera également à la population adulte qui y trouvera des sentiers de marche et des aires de détente aménagées dans le secteur boisé près de la rivière Lorette.

## Financement: grosse question

Evidemment, l'une sinon la plus importante des questions posées aux promoteurs de ce projet hier soir, à l'assemblée publique tenue à l'amphithéâtre de l'école Notre-Dame, a été le financement.

Le directeur de l'école Saint-Charles, M. Serge Rodrigue, également président du comité de coordination, a été clair et précis: "Pour réaliser ce projet dans son entier, ça nous prend \$90,000. Etant la première intéressée par l'aménagement d'un

terrain dont elle est gestionnaire, la Commission scolaire de l'Ancienne-Lorette pourrait par une subvention directe de \$50,000 faire démarrer le projet, à la condition bien sûr qu'elle encaisse un surplus budgétaire qui ne pourra être connu avant une couple de mois comme vous l'a souligné le commissaire M. Paul Allard. Notre deuxième source de financement envisagée est la requête que nous avons exposée par écrit au député fédéral de Louis-Hébert, M. Denis Dawson la semaine dernière: par le biais du ministère de l'Immigration et de l'Emploi, nous pourrions profiter vers le mois de mai d'une généreuse subvention de \$31,000 au niveau du programme Jeunesse Canada au travail qui nous fournirait ainsi une dizaine d'étudiants payés pour collaborer à la

planification, l'aménagement et à la récréologie, de la mi-mai au début de septembre cette année".

De poursuivre M. Rodrigue: "Quant à la municipalité de l'Ancienne-Lorette, la conjoncture économique qui prévaut et le fardeau fiscal actuel des contribuables ne permet pas un apport financier direct. Mais la ville pourrait disposer de services indirects en mettant à notre disposition certaines personnes-ressources et de la machinerie. Enfin, la population serait appelée à contribuer par des campagnes de souscriptions volontaires et une collaboration bénévoles à tous les paliers".

## Emballés

Le commissaire M. Paul Allard, de la CSAL, est catégorique: "Au nom de

la commission, nous sommes emballés par ce projet merveilleux que nous avons accepté en principe. Et au conseil des commissaires, je vais le défendre jusqu'au bout parce que j'y crois, même si l'on met deux ou trois ans à le réaliser".

Pour sa part, le conseiller André Roy ne cache pas son optimisme: "Ce serait vraiment formidable, surtout avec cette entente exceptionnelle qui régit entre les commissaires et les dirigeants municipaux à l'Ancienne-Lorette. Nous pourrions définir facilement un protocole d'entente".

Les trois principaux artisans du projet sont M. Gaëtan Bédard et Mme Mimi Gauthier-Carignan, tous deux enseignants à l'école St-Charles, et M. Camil Dechêne, directeur du service

des loisirs. Deux architectes de cette ville, MM. Gilles Roberge et Michel Lebeau, ont même travaillé bénévolement sur ce projet tandis que M. Yvon Frenette a montré à la foule, composée en majorité de femmes, un intéressant diaporama.

La présidente du comité de l'école Notre-Dame, Mme Colette Roberge, s'est attirée des applaudissements nourris quand à la fin elle a achevé son bref message en disant: "J'espère que nous serons tous là pour fêter la levée de la première pelletée de terre au lieu de la pleurer, en mai"! Tous ceux et celles qui veulent collaborer n'ont qu'à communiquer avec le prof d'éducation physique M. Jean-Pierre Soucy au 872-2735 à l'école St-Charles ou avec M. Gaëtan Bédard au 872-7905 de l'école Notre-Dame.

# Selon un commissaire de la CECQ La professionnalité à l'école, c'est l'action des parents et des enfants

par Jean MARTEL

Ce qui compte au point de vue de la professionnalité de l'école, c'est d'abord et avant tout la présence agissante de l'Église par le biais des parents et des enfants; c'est la qualité de leur action beaucoup plus que la loi protégeant la professionnalité.

Telle est la position qu'a fait connaître, hier, le père Gilles-M. Bélanger, dominicain et commissaire à la Commission des écoles catholiques de Québec. Le père Bélanger s'adressait à un bon nombre de parents qui représentaient les comités d'écoles de la CECQ. Cette soirée d'information avait été organisée par le comité de parents et se tenait à l'école Saint-Malo.

Le père Bélanger, qui avait été

invité à donner son point de vue sur la professionnalité scolaire, a déclaré que l'école est publique et commune. Par conséquent, on ne peut refuser ceux qui ne professent pas la foi catholique, et il faut accorder l'enseignement moral à ceux qui en font la demande.

D'autre part, il a affirmé que la CECQ devrait pouvoir administrer des écoles autres que confessionnelles. Selon lui, cela évite l'apparition d'écoles neutres qui seraient nettement anti-catholiques; cela éviterait surtout l'apparition de conflits entre catholiques et non-catholiques.

Il a ajouté qu'une école autre que confessionnelle n'est pas anti-catholique.

De son côté, M. Fernand Paradis,

directeur général de la CECQ, a signalé que les coupures budgétaires affecteraient l'engagement du personnel supplémentaire chargé d'enseigner la morale aux élèves exemptés de la catéchèse. La CECQ devra alors utiliser les professeurs réguliers pour enseigner la morale; c'est ainsi qu'un professeur pourrait enseigner à la fois la catéchèse et la morale.

## Déficit

Abordant la question financière devant son auditoire, M. Paradis a déclaré que la CECQ allait enregistrer un déficit de \$2,300,000. Aussi la CECQ est-elle obligée de faire des coupures à certains postes.

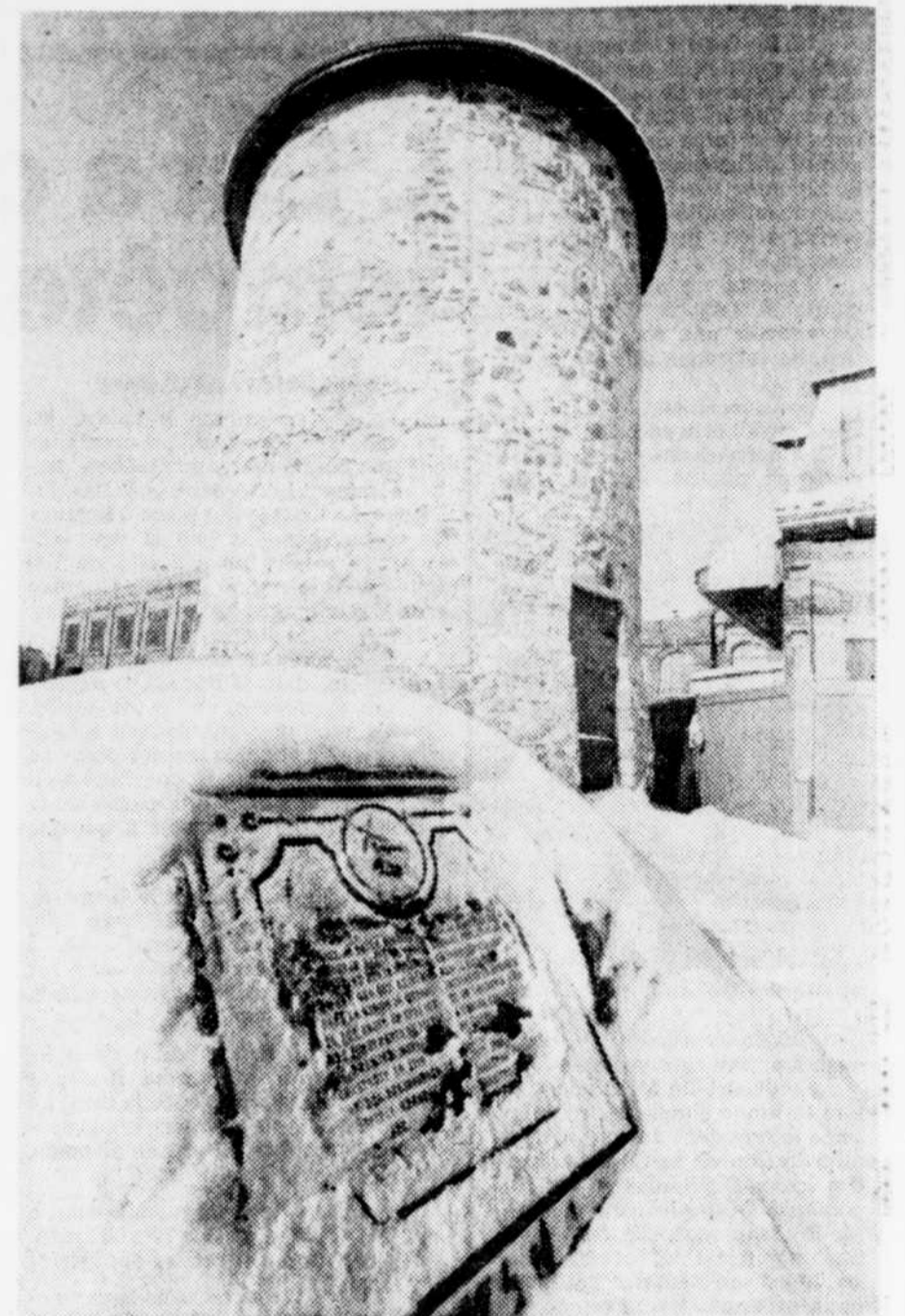
Du côté des enseignants, il n'y aura aucune diminution des services. Cependant, c'est surtout du côté du

personnel non enseignant que la commission va réduire les dépenses, et aussi du côté des dépenses pour fins matérielles.

C'est ainsi qu'elle prévoit mettre en disponibilité 40 à 45 personnes des services professionnels (par exemple, 5 psychologues, 5 animateurs de pastorale, 5 conseillers d'orientation, 10 cadres et gérants, 15 à 20 employés de soutien).

M. Paradis a admis qu'à la suite de ces mesures la CECQ ne pourrait avoir les mêmes services et qu'il lui faudrait alors les réorganiser.

Il a dit aussi que dans le domaine de l'animation pastorale la CECQ tenterait d'obtenir l'aide des ressources du milieu, comme cela s'est déjà fait dans le passé.



Le Soleil, Jean Vallières

**Ah que la neige a neigé!**  
Si le dernier sursaut de l'hiver crée des désagréments à certaines personnes, il peut aussi ajouter une note agréable comme c'est le cas dans le petit parc du boulevard Langelier, à Québec.

## L'eau est potable

SAINTE-FOY — Environnement-Québec, dans un avis émis hier, informe la population de la municipalité de Vallée-Jonction qu'elle peut consommer l'eau du réseau d'aqueduc municipal. Les analyses bactériologiques récentes ont démontré que la qualité de l'eau s'était rétablie.

La direction régionale du Québec a

donc levé la mesure sanitaire en vigueur depuis le 6 janvier 1981.

Aussi, la population de la municipalité de St-Joachim, alimentée par le réseau d'aqueduc municipal "La Miché" n'aura plus à faire bouillir l'eau avant de la consommer. La direction régionale de Québec a levé la mesure sanitaire en vigueur depuis le 5 mars 1981.

## Issoudun

# Animaux brûlés

Une dizaine de têtes de bétail ont péri dans l'incendie d'une grange, tôt la nuit dernière, dans le 5e rang, à Issoudun.

Propriété de M. Mathieu Roberge, la grange de grandeur moyenne est une perte totale et les dégâts sont évalués à plus de \$20,000. C'est un voisin qui a aperçu les flammes, vers 23h15. M. Roberge a réussi à sortir une vingtaine de bêtes qui se trouvaient dans

la grange, mais a dû abandonner la dizaine d'autres à leur sort, devant l'avance rapide des flammes.

Ce sont les pompiers volontaires de Laurier-Station, sous la direction du chef Gabriel Faucher, qui ont été appelés pour combattre le feu. A leur arrivée, il était trop tard pour sauver la construction ou les bêtes qui s'y trouvaient encore, le feu faisant rage à la grandeur de la grange.

# "PRIX COÛTANT COMPTANT"

C'est la vente de l'année

chez **Baptiste TOUCHATOU inc.**

<b>ENSEMBLE DE SALLE DE BAINS CRANE RABAIS \$64.00</b>	bain Château 5' prix coûtant comptant <b>104.45</b> lavabo Coronet prix coûtant comptant <b>25.20</b> toilette isolée Radcliffe prix coûtant comptant <b>70.45</b> Prix Baptiste \$264.20 prix coûtant comptant <b>\$ 200.20</b>	Un engrais qui est spécialement formulé pour donner aux pelouses et aux jardins une nutrition équilibrée. Il fournit l'azote nécessaire à un vert plus riche sans toutefois entraîner une pousse excessive. <b>PRIX BAPTISTE 14.95</b> <b>PRIX COÛTANT COMPTANT 9.77</b>
--	--	--

**COMPTOIR PRÉMOULÉ De 1ère QUALITÉ**

CHOIX DE COULEUR

PRIX BAPTISTE 5.19 pi. lin.

PRIX COÛTANT COMPTANT **3.85** pi. lin.

**PORTE PRÉMONTÉE INTÉRIEURE COMPRENANT:**

porte d'acajou de 12" à 32"  
cadre pin 3 1/2 ou 4 1/2  
boiseries incluses  
serrure Weiser no. 101

PRIX BAPTISTE 50.35  
PRIX COÛTANT COMPTANT **40.28**

**LA VENTE PRIX COÛTANT COMPTANT**

TOUS NOS PRIX COÛTANT COMPTANT SONT DES PRIX PAYÉS ET APPORTÉS.

TOUTE LA MARCHANDISE EST RÉDUITE DE **10% à 40%**

**3 JOURS SEULEMENT 19, 20, 21 MARS 1981**

**VILLE VANIER**  
445, boul. Pierre-Bertrand  
687-2960

**CHARLESBOURG**  
1200 est. 80e Rue  
628-0450

**SAINT-ROMUALD**  
200, rue de l'Eglise  
839-0621

**ARMAGH**  
Langlois Station. Cte Bellechasse  
466-2324

**SAINT-GEORGES DE BEAUCE**  
74, 90e Rue est. (Chemin du Golf)  
228-7733

**HEURES D'OUVERTURE** Lundi au mercredi 7h30 à 17h30  
Jeudi, vendredi 7h30 à 21h  
Ouvert le samedi jusqu'à 17 heures

NB N'oubliez pas notre plan de financement Baptiste Touchatou jusqu'à 36 mois pour payer.

**Woolco** Boutique des produits cosmétiques

présente les produits **ELANCYL**

**OFFRE-PRIME!**

Avec tout achat de \$5 ou plus de produits Elancyl pour les soins du corps, vous recevrez en PRIME un savon Elancyl de format régulier 150 g (5.2 oz) pour le massage.

Prix courant Woolco, chac. **3.82**

**Nécessaire Elancyl pour le massage**

Voici une façon simple et efficace de redonner à votre corps toute sa beauté.

**Le nécessaire: 23.85**

Offre en vigueur jusqu'à épuisement des stocks.

À la boutique des produits cosmétiques Woolco. Nous avons tout pour rendre hommage à votre féminité.

# Beauport: pétition pour transformer le vieux couvent de Montmorency en foyer pour personnes retraitées

par **Gérald OUELLET**

Le groupe "Chantier 81" du quar-

tier de Montmorency à Beauport, en collaboration avec le conseiller municipal du quartier M. Denys Boivin,

travaillent à donner une nouvelle vocation au couvent de Montmorency qui est désaffecté depuis déjà 3 ans. A

cet effet, une pétition circule parmi la population du quartier pour que le couvent devienne un foyer pour per-

sonnes retraitées, au lieu d'être confié au pic des démolisseurs, comme le prévoit la Commission scolaire Chutes-Montmorency. C'est ce que déclaraient hier au SOLEIL l'abbé Rémi Giroux, responsable du projet pour le groupe "Chantier 81", et M. Denys Boivin, conseiller du quartier Montmorency.

On sait que "Chantier 81" est un projet mis sur pied par les évêques du Québec, pour inviter les chrétiens à réaliser une activité spéciale pendant le carême en relation avec la pastorale sociale. Le thème de cette année est de "rendre notre milieu habitable pour tous". Le projet précis retenu par le groupe "Chantier 81" dans le quartier de Montmorency est d'essayer de conserver le vieux couvent de Montmorency et d'en faire un foyer d'accueil pour personnes retraitées.

Dans la pétition qui circule présentement dans le quartier de Montmorency, le groupe "Chantier 81" précise que la concentration la plus élevée de personnes âgées dans le grand Beauport se retrouve dans le quartier de Montmorency. Selon ce que disait hier au SOLEIL un membre du groupe "Chantier 81" les personnes âgées du quartier désirent vivre leur retraite dans le milieu où elles ont passé toute leur vie.

Comme l'indiquait l'abbé Giroux, l'ancien couvent de Montmorency est disponible et il en coûterait beaucoup moins cher pour la restauration du vieux couvent que de construire un nouvel édifice. C'est pourquoi, il invite la population du quartier à signer la pétition pour réaliser le projet.

Présentement, les membres du groupe "Chantier 81" sont à obtenir les signatures nécessaires en effectuant du porte à porte et ce, jusqu'à lundi prochain. Les intéressés du quartier peuvent également signer la pétition et des formules sont disponibles aux adresses suivantes: la Caisse populaire de Montmorency, la Pharmacie Boulet, la filature de la Dominion Textile Inc., au presbytère et à l'église de Saint-Grégoire et au club de l'âge d'or de Montmorency.

Dès la fin de "l'opération" signature de la pétition, l'abbé Giroux a déclaré que le groupe "Chantier 81" mettrait sur pied un conseil d'administration pour la réalisation du projet avec les intéressés, soit la Commission scolaire Chutes-Montmorency et le ministère des Affaires sociales. D'ailleurs, le groupe "Chantier 81" désire se prévaloir de la présente campagne électorale au Québec pour "sensibiliser" les candidats des différents partis politiques de la circonscription de Montmorency à la réalisation du projet.

On sait que présentement, la Commission scolaire Chutes-Montmorency aurait déjà reçu l'autorisation du ministère de l'Éducation pour procéder à la démolition du couvent (une opération qui coûterait environ \$65,000) et que le terrain laissé ainsi vacant serait remis à la ville de Beauport pour l'implantation d'un parc public de quartier (aire de repos) puisqu'elle n'a pas réussi à donner à l'ancien couvent une vocation communautaire malgré ses nombreux efforts depuis sa désaffectation, il y a déjà 3 ans.



Le groupe "Chantier 81" veut donner une nouvelle vocation au couvent de Montmorency désaffecté depuis trois ans.

Le Soleil, Jacques Deschênes

# L'île d'Orléans constituera la plus petite MRC du Québec

par **Gérald OUELLET**

La corporation du comté de Montmorency II sera connue dorénavant sous le nom de "municipalité régionale du comté de l'île d'Orléans". Ses lettres patentes seront octroyées au cours des prochaines semaines par le gouvernement du Québec. La MRC de l'île d'Orléans deviendra donc la plus petite MRC du Québec. C'est ce que déclarait hier au SOLEIL M. Jean-Paul Julien, pré-

sident du Comité de consultation de Québec-Nord.

En effet, les limites de la municipalité régionale de comté de l'île d'Orléans comprendront les municipalités suivantes: la corporation municipale du village de Sainte-Pétronille, les corporations municipales des paroisses de Saint-Jean, Sainte-Famille, Saint-Pierre, Saint-Laurent et Saint-François (incluant l'île aux Raux et l'île Madame).

Le représentant de chacune des six municipalités faisant partie du territoire de la municipalité régionale de comté de l'île d'Orléans possède une voix par tranche de 7,000 habitants selon la population respective de chaque municipalité. Le droit de "veto" n'apparaîtra pas dans les lettres patentes.

Comme l'indiquait M. Julien, la première séance du conseil de la municipalité régionale de comté de l'île d'Orléans sera tenue le deuxième mer-

credi suivant l'entrée en vigueur des lettres patentes. Elle aura lieu à 20h dans la municipalité de Sainte-Famille. M. Jules Prémont agira comme secrétaire-trésorier de la MRC de l'île d'Orléans. Les archives de l'ex-corporation du comté de Montmorency II seront déposées au bureau du secrétaire-trésorier de la nouvelle MRC.

M. Prémont continue son service comme fonctionnaire de la nouvelle MRC sans réduction de traitement, conserve son ancienneté et demeure en fonction jusqu'à sa démission ou son remplacement.

Enfin, a précisé M. Julien, toute dette qui pourrait survenir à la suite d'une poursuite judiciaire ou d'une transaction, pour un ou des actes posés par l'ex-corporation municipale de Montmorency II est à la charge de l'ensemble des biens-fonds imposables de l'ex-corporation et ce avant l'entrée en vigueur des présentes lettres patentes. La MRC de l'île d'Orléans maintiendra jusqu'à l'échéance le contrat de service relatif à la confection du rôle d'évaluation pour les municipalités de l'île d'Orléans.

## Bibliothèque municipale de Beauport

# La Ligue des citoyens des Chutes préfère le site Fargy à Girardin

par **Gérald OUELLET**

Suite à l'assemblée de consultation que tenait récemment le conseil municipal de Beauport sur l'implantation d'une bibliothèque municipale, la Ligue des citoyens des Chutes, à Beauport, rejette définitivement le terrain de la maison Girardin et préfère celui de Fargy, à cause des facilités de stationnement existantes et de la proximité du centre Montmorency-Laval, du centre sportif Marcel Bédard et de l'église. C'est ce que laissait entendre hier au SOLEIL M. Réginald Grégoire, président de cet organisme de citoyens.

Selon M. Grégoire, le service de bibliothèque municipale devra être confié au Service des loisirs et parcs de la ville. L'organisation à court terme du service de bibliothèque comprendra la création d'un bureau administratif et technique localisé au centre Montmorency-Laval, où pour-


raient se faire la réception des volumes ou périodiques et la répartition aux différentes succursales ou comptoirs. Ce bureau serait également doublé d'un comptoir de prêt.

Pour améliorer les comptoirs existants de Montmorency et Courville, M. Grégoire recommande l'implantation de 2 nouveaux comptoirs: un à l'ouest de la ville (peut-être à l'ancien hôtel de ville de Giffard) et un autre dans le secteur nord. Tous ces comptoirs, sauf celui du bureau administratif et technique, pourraient employer du personnel à temps partiel et être logés si possible dans des édifices municipaux.

Enfin, M. Grégoire suggère de procéder à moyen terme, compte tenu du plan de développement à venir, à l'évaluation de la création d'un véritable centre culturel qui deviendrait le couronnement des efforts appliqués à développer le secteur culturel à


Beauport. Selon M. Grégoire, ce centre culturel devrait être situé autant que possible au centre de la ville de Beauport et logé dans un édifice municipal libéré ou dans une école désaffectée.

**En exclusivité pour enfants**



**LACOSTE®**

Gilet manches courtes (t-shirt)  
Chandail en "V"  
Veste boutonnée  
Pantalon court (short)  
Pantalon long  
Maillot de bain  
Coupe-vent



Centre d'achats Place Ste-Foy — 653-9363

CHAUSSURES

**CHRISTIAN**

LE PRÉCIEUX.  
Le tout cuir italien de lanières croisées.  
Au pied de toute garde-robe.  
Couleur cognac.

**\$100.00**

Place Laurier  
Place Fleur de Lys  
Place Ste-Foy

Disponible dans la majorité de nos magasins

**LA CLINIQUE BELLEMARE INC.**

SPECIALITÉ:  
**VERRES DE CONTACT RIGIDES, SOUPLES, À PORT PROLONGÉ ET AUTRES**

ÉDIFICE DU BOULEVARD  
350, boul. Charost est, Québec

**529-9411**

Par tradition les Québécois aiment faire

**Ripaille**

9, rue Buade, Québec  
692-2450

Bonne chère  
Prix raisonnables  
Nouvelle carte  
Autres spécialités

Déjeuner \$4.75 et plus  
Souper \$8.50 et plus

**Les Foyers inc Joli Feu**

**VENTE d'inventaire**

**EN SUPER-SPECIAL**

**morsø**



"Morso" / noir, 6,000 BTU  
Rég. \$1,089

**\$888**

**LE CAMPAGNAR**



No 2, régulier, soufflerie optionnelle  
Rég. \$590

**\$475**

**Autres marques réputées:**

- Fisher
- Alpiner
- Lakewood
- Earthstove
- Patriote
- Ovale de Finlay

**Les Foyers inc Joli Feu** 219, rue Principale St-Romuald 839-0349

# La colère gronde chez les jeunes



Jacques dumais

En début de semaine, dans la métropole, se déroulait un important colloque sur les jeunes et le travail, organisé conjointement par la revue "Critère" et le Secrétariat permanent des conférences socio-économiques du Québec. Ce sommet qui coïncidait avec le coup d'envoi de la campagne électorale n'a évidemment pas débouché sur des solutions concrètes à l'épineux problème du chômage des 15-30 ans. Mais les témoignages dramatiques de ceux-ci à propos de leur avenir bloqué ou de l'indifférence relative qui s'en suit, particulièrement de l'école à l'entreprise, devraient inciter les politiciens à afficher sérieusement leurs couleurs au lieu de succomber à la vénalité partisane.

Car le drame vécu par les jeunes risque, si on ne s'y attarde pas suivant un plan d'attaque concerté et intelligent, d'éclater bientôt au visage de tous les Québécois. Quand un jeune sur six est déjà chômeur et que la décennie en cours voit s'annoncer 700,000 nouveaux arrivants sur le marché du travail, dans une conjoncture de stagnation et de compressions en tout et pour tout, cela s'apparente davantage à la crise de 1930 qu'à celle, strictement politique et culturelle qui fit japper l'élite étudiante des années 60. Les 17,000 emplois confiés aux 15-24 ans, de 1975 à 1980, ne permet pas de baigner dans un optimisme béat pour l'avenir, le chômage de ces jeunes ayant atteint 17,2 pour 100, l'an dernier, par comparaison à 7,6 pour 100 chez les 25-44 ans.

La colère qui grondait au sommet de Montréal est justifiée. Car la meilleure manière de tuer un être humain c'est de le condamner au chômage. Et le plus sûr détonateur apparaît à cet égard dans la froideur condamnante des syndicalo-professionnels dénommés "parvenus de la révolution tranquille". Ceux-ci ont eu le net privilège de grandir à l'époque de la croissance illimitée où l'offre d'emplois était telle qu'elle donnait lieu à l'embarras du choix. Qui sont les vrais enfants gâtés?

Les exclus de 1981 ont occupé le plancher et se sont défoulés à souhait, dimanche et lundi, non seulement contre ces adultes qui encadraient abusivement le colloque mais surtout contre ceux, majoritairement absents cette fois qu'ils "dérangent" à l'école ou à la maison: parents, enseignants, cadres scolaires, plus absents encore de leur vie, que le concierge de la polyvalente avec lequel, au moins, ils ont encore la possibilité d'échanger. L'un de ces rares promus leur donna raison dans la mesure où, dit-il, "les institutions scolaires actuelles sont, à l'exemple du monde du travail, le terrain privilégié des combats des adultes plutôt que le lieu de développement, d'épanouissement de notre jeunesse. Et, de ce fait, il m'apparaît que les jeunes ne peuvent réagir que négativement à l'isolement auquel nous les condamnons quotidiennement dans les structures scolaires".

Les jeunes Québécois ne sauraient se consoler à l'idée que le même drame afflige, à quelques nuances près, la jeunesse du monde entier. Une synthèse présentée devant la conférence générale de l'Unesco, en 1980 ("Tendances de la jeunesse dans les années 80"), soutient en effet que la nouvelle génération sera la plus durement touchée par le chômage qui lui donnera "le sentiment d'être en permanence marginalisée et persécutée... On demande aujourd'hui aux jeunes, alors qu'ils sont les derniers embauchés et les premiers licenciés, de porter une part trop lourde du fardeau de l'austérité croissante qui affecte le monde entier".

Le malaise s'installe du fait que cette génération continue encore d'être élevée dans une optique d'abondance, de développement et de progrès. Certains universitaires, un peu paternalistes, ont fait valoir à Montréal que l'ambition, l'excellence, etc. assurent le plein emploi. Ils oublient qu'en dehors des secteurs d'avenir comme l'informatique, la bureautique, la robotique, etc., s'amenuisent les perspectives d'emplois, en accord avec les goûts et la personnalité variables des postulants qui ont droit, eux aussi, à leur libre choix et qualité de vie. Par ailleurs, pour cultiver le sens du travail bien fait et de l'initiative encore faut-il que les aînés leur aient enseigné d'autres valeurs que la vie facile, l'opportunisme et l'appât rapide du gain. Est-ce le cas?

Il n'y a pas de solution miracle au chômage précoce. Mais une refonte globale de l'école s'impose (au secondaire surtout) de même qu'une vulgarisation accrue de la vie économique cahoteuse qui sévit au coeur de nos sociétés modernes. Une meilleure compréhension et, partant, une moindre impatience en résulteraient chez les exclus. A la base, si un lien plus ferme n'existe pas entre la maison, l'école et l'entreprise quant à une volonté élémentaire d'écouter et de venir en aide à la relève qui réclame son droit au travail, le Québec peut redouter à court terme une contestation moins tranquille qu'au sommet de Montréal et une délinquance juvénile massive, due à l'égoïsme de la génération au pouvoir.



## LES ÉLECTIONS DU 13 AVRIL

### Asbestos: que Ryan se branche



Gilles lesage

Le jugement de la Cour suprême enlevant tout obstacle à l'expropriation de la Société Asbestos, constitue une occasion en or pour susciter un débat d'envergure sur le rôle de l'Etat dans l'économie, surtout dans le secteur névralgique de l'amiante.

Il faut battre le fer quand il est chaud. Depuis le temps que les partis prétendent que les véritables problèmes du Québec sont avant tout d'ordre économique, et qu'il faut creuser d'autres thèmes que constitutionnels. L'actualité toute chaude les incite à concrétiser leurs slogans et à se mouiller au-delà des grands principes généraux. Il est vrai, comme dit M. Ryan, que le climat électoral n'est pas propice à des négociations définitives avec la récalcitrante compagnie d'amiante de Thetford-Mines, mais il est sûrément pour que les partis se branchent dans un sens ou l'autre. C'est précisément pour cela, et pour offrir aux citoyens des choix, que les campagnes durent encore un mois. Autrement, aussi bien tenir le scrutin dès le lendemain de la dissolution de l'Assemblée nationale.

On comprend l'impatience de M. Lévesque. Il y a quatre ans déjà que son gouvernement a établi sa politique de l'amiante, et près de deux ans qu'il a confié à la naissante Société nationale de l'amiante (SNA) le soin d'exproprier les biens québécois d'Asbestos. Se jurant de faire traîner les choses jusqu'à un changement de gouvernement, la multinationale General Dynamics a épuisé tous les recours, y compris la Cour suprême. Même s'il a la voie libre, le gouvernement a promis d'agir de façon "civilisée", en tentant de négocier avec Asbestos; il devra de toute manière reprendre les évaluations établies il y a plusieurs mois, ce qui ne se fait pas en criant ciseaux.

A tout le moins, on sait où le gouvernement loge et ce qu'il fera s'il est réélu. Mais on nage dans le clair-obscur avec M. Ryan, même en passant au crible son Livre rouge qui lui sert de programme. Le Parti libéral a voté contre toutes les étapes du projet de loi visant à nationaliser l'Asbestos. Son préjugé plus que favorable envers l'initiative et l'entreprise privée (qu'il oppose à l'étatisme péquiste) laisse entrevoir qu'il s'empresserait de défaire ce que le PQ est en voie de faire. Ce qui est loin d'être rassurant.

Le programme libéral s'engage d'ailleurs à une "révision systématique" des sociétés d'Etat, dont la SNA. Et cette dernière serait orientée "vers des rôles reliés à la mise en marché, à la recherche de nouveaux modes d'utilisation de l'amiante, à la récupération des résidus, à des acquisitions ou des prises de participation si nécessaire".

Les libéraux prévoient donc un rôle beaucoup moins actif et moteur que le PQ pour la SNA; ils reprochent avec emphase au gouvernement péquiste de "créer des obstacles nombreux à l'entrée en scène des investisseurs privés du Québec".

Il serait dommage qu'au moment où le dossier d'Asbestos est à un tournant décisif, M. Ryan prenne prétexte du besoin d'études approfondies (qu'il promet d'ailleurs à la douzaine dans tous les domaines) pour refuser de se compromettre dès maintenant. S'il ne le fait pas, il donnera des munitions à une entreprise qui a fait des pieds et des mains pour contrer une politique légitime, inscrite au seul secteur de l'amiante.

Entre la hâte impulsive et l'attentisme à outrance, il y a place. M. Ryan, pour un geste concret de "vrai progrès".

## point de vue sur l'économie

### L'Etat et son fardeau fiscal



roger dehem

(collaboration spéciale)

Nul gouvernement, à part ceux des pays exportateurs de pétrole, n'échappe à la tâche socialement et politiquement difficile d'alléger son budget. Que ce soit à Washington, au Canada ou en Europe occidentale, les ministres des Finances ont la dure obligation d'écorcher les citoyens, en coupant dans les dépenses destinées à réaliser les beaux programmes mis sur pied au temps des vaches grasses.

Les causes des problèmes actuels d'austérité sont souvent imputées à quelque bouc émissaire: à Québec, on incrimine Ottawa; là, on accusera la politique de Washington, où l'on aura tendance à blâmer l'OEPE. Mais le responsable principal de ces difficultés généralisées n'est cependant autre, dans la plupart des cas, que le ministre des Finances lui-même ou ses prédécesseurs. Si au temps des vaches grasses, ils avaient fait preuve de plus de prévoyance et de rigueur, au lieu d'hypothéquer l'avenir à la légère, l'assainissement ne serait pas aussi pénible.

Alors que l'on se plaint universellement du fardeau fiscal, il serait intéressant de le mettre en perspective et d'en scruter la signification. Au Canada, comme ailleurs, il a augmenté au fil des années. De 1965 à 1978, le prélèvement fiscal global est passé de 25 pour 100 à 31 pour 100 du produit national brut, alors qu'aux Etats-Unis il a augmenté de 26 à 30 pour 100, en Suisse de 21 à 31 pour 100, en Suède de 35 à 53 pour 100.

Ces quelques chiffres montrent aussi que le fardeau fiscal, à un moment donné, est plus ou moins inégal d'un pays à l'autre. Parmi les pays industrialisés, c'est le Japon qui

connaît la pression fiscale la plus faible, soit 24 pour 100, en 1978, alors que la Suède est au sommet de l'échelle. Le Canada, les Etats-Unis et la Suisse se situent immédiatement après le Japon, alors que la Belgique, le Danemark et la Norvège et les Pays-Bas précèdent la Suède. Le Royaume-Uni, l'Allemagne et la France se situent au milieu de l'échelle.

Du côté des dépenses publiques, il y a lieu de distinguer entre celles qui sont consacrées à l'achat de services, tel le paiement des fonctionnaires, et de fournitures diverses, et celles qui représentent des allocations à des titres divers (chômage, vieillesse, charges familiales, etc.). Ces dernières constituent des transferts de revenus des contribuables à des bénéficiaires désignés par le législateur.

Le jeu politique démocratique a partout entraîné un accroissement considérable des transferts. C'est aux Pays-Bas et en Suède, enfer fiscal et paradis social, que les transferts sont relativement les plus élevés. Ils s'y montaient respectivement à 32 et à 29 pour 100 du produit national, en 1978. Le Canada se situait au douzième rang, avec 13 pour 100 de son produit national consacré aux transferts; les Etats-Unis sont au 13e rang, et le Japon au dernier rang, avec 11 pour 100 seulement du PNB affecté à cette fin.

Ces chiffres, qui peuvent laisser le lecteur perplexe, montrent la diversité des situations et la difficulté de leur interprétation.

Bien que situés aux extrêmes des échelles de fardeau fiscal et de transferts gouvernementaux, la Suède et le Japon représentent deux types de société, dont il serait difficile de dire laquelle est la plus équilibrée, heureuse, harmonieuse ou juste. Alors qu'en Suède chaque citoyen peut compter sur l'Etat pour lui assurer une sécurité de tous les jours, du berceau au cercueil, au Japon cette sécurité est pourvue traditionnellement, et encore maintenant, par la solidarité familiale et

une cohésion sociale unique au sein des entreprises.

La mesure habituelle du fardeau fiscal, soit le pourcentage du revenu national prélevé par l'Etat, est donc peu significative en soi. L'incidence de ce fardeau sur chacun en particulier et sur la collectivité dépend des modalités du prélèvement (impôt personnel, taxes indirectes, impôt sur les entreprises), de la progressivité de ce prélèvement en fonction du revenu, de l'efficacité de l'Etat dans la fourniture de services publics, du régime des transferts.

Pour voir plus clair dans cette matière fort complexe, les économistes recourent à deux critères principaux: l'effet des interventions de l'Etat sur la productivité des citoyens et des entreprises, et l'effet redistributif du budget de l'Etat.

Ce que l'on reproche actuellement de façon générale et presque universelle aux activités de l'Etat est leur effet négatif sur la productivité des citoyens et l'efficacité des entreprises. Que ce soit en prélevant une partie appréciable du produit du travail, de l'épargne et de l'investissement par l'impôt, ou que ce soit en subventionnant l'inefficacité ou des activités non productives au sens large, l'Etat réduit le rendement du potentiel national. Le gâteau à partager est plus petit que ce qu'il pourrait être.

En outre, bien que la fonction redistributive des finances publiques soit censée transférer du revenu des plus riches aux plus pauvres, il est de plus en plus reconnu que non seulement ce transfert des riches aux pauvres est relativement fort minime, mais que la masse des transferts se fait au sein de la classe moyenne, c'est-à-dire de la main droite à la main gauche.

Comme l'avait très bien dit l'économiste Bastiat, il y a plus d'un siècle, à travers l'Etat "tout le monde s'efforce de vivre aux dépens de tout le monde".

Roger Dehem est professeur d'économie politique à l'université Laval

## notes de lecture

### Dieu, sa vie, son oeuvre



laurent laplante

(collaboration spéciale)

Au moins un monde sépare l'âme de la technique, la poésie de la versification, l'inspiration de la virtuosité. Etinceler, briller, péter, ce n'est donc pas nécessairement émouvoir, persuader ou attendrir. Le dernier livre de Jean d'Ormesson, "Dieu, sa vie, son oeuvre", en fait d'ailleurs l'irrévocable démonstration. Réussite pour quiconque jouit de la haute voltige et adore la culture déployée en queue de paon, ce bouquin ne sera peut-être, en effet, pour le lecteur qui aime simplement se faire raconter une histoire, qu'un imbuvable embrouillamini.

L'ouvrage n'est d'ailleurs pas, à proprement parler, un roman. Il dit plutôt l'autobiographie de Dieu telle qu'à bien voulu nous la révéler Dieu-incarné-en-Jean-d'Ormesson. Dieu-d'Ormesson, en effet, explique ici, sur un ton plus détaché que celui du théologien docile et orthodoxe du moyen âge, pourquoi l'Amour voulut, un beau (?) jour, créer d'abord Lucifer, puis la suite, jusqu'à nous inclusivement. Pour ceux qui n'auraient pas aussitôt compris que le divin métier de créateur n'est pas de tout reposer, d'Ormesson-Dieu insiste et exemplifie: créer un Chateaubriand, c'est-à-dire un humain plus génial et plus sexué que les autres, implique qu'on organise pour lui et autour de lui un savant et tendre

réseau d'amours innombrables et une histoire tumultueuse et grandiloquente. Ce n'est pas à la portée de n'importe quel humain ni même de n'importe quel Dieu.

Même après avoir démontré, cela deux fois plutôt qu'une, l'auteur — d'Ormesson évidemment — ne se fie quand même pas à nous. Son métier — celui de Dieu évidemment — ramène quotidiennement de lourdes responsabilités: suivre une vie dans l'écheveau multicolore des existences humaines exige de la recherche, de la culture, du doigté, de l'intelligence, pour tout dire du d'Ormesson. Pour que le lecteur s'y retrouve, mieux vaut donc répéter. Répéter encore. Répéter toujours. C'est beau, c'est même sublime. C'est également aussi long qu'une mauvaise blague qui n'en finit pas. Ou bien d'Ormesson éprouve à lire d'Ormesson un insupportable plaisir, ou bien d'Ormesson situe à quelques milliers de mètres au-dessous du minimum acceptable notre capacité de compréhension. A moins, troisième et improbable hypothèse, que Gallimard ne rémunère au mot ou à la page les étincelantes et superlatives répétitions de d'Ormesson.

Nous voici donc, à tout prendre, devant des récits bibliques reformulés selon le rythme et le ton d'une valse mondaine, devant une genèse qui a perdu aussi bien sa naïveté que son caractère sacré. Dieu crée encore, mais il cligne de l'oeil en direction de son scribe d'Ormesson. Celui-ci, qui tient à assumer en même temps les rôles contradictoires du croyant et du cynique, du voyeur et du participant, du fidèle et de l'ob-

servateur, nous vante la toute-puissance divine au moment même où il assène dans le dos divin les bonnes grandes tapes de la connivence. On admettra que c'est beaucoup.

D'Ormesson, en somme, n'a pas su choisir ni voulu se limiter. Il a voulu prendre place d'un seul coup dans le temps et dans l'éternité, écrire à la fois un livre et Le Livre, être modestement l'égal des autres humains que ballote l'histoire et le créateur qui agit les humains marionnettes. Il a voulu être, tout à la fois, le chroniqueur qui amende modestement les trouvailles des autres historiens, et ce Dieu qui n'a pas à pister les trajectoires puisqu'il les définit et les trace à son gré. Parce qu'il en a embrassé aussi grand, d'Ormesson signe un livre qui nous en apprend à peine plus qu'un autre sur Chateaubriand, qui nous livre presque autant de théologie de base que notre défunt petit catéchisme et qui étale lourdement l'encyclopédie et vaniteuse culture de Jean d'Ormesson.

Le livre se lit bien grâce à l'admirable virtuosité de cette plume. Il sécrète l'agacement et même un certain ennui à compter de la borne des deux tiers. Il démontre surtout, n'en déplaise à Jean d'Ormesson, qu'il n'y a qu'un Dieu le Père et que ce n'est pas un académicien. Ce n'est d'ailleurs pas un mal si Dieu avait été un académicien de ce type, la création, sans l'ombre d'un doute, serait plus intelligente, mais elle ne serait sûrement pas terminée.

D'ORMESSON Jean, Dieu, sa vie, son oeuvre, Paris, Gallimard, 1980, 496 p.



Les enjeux (3)

Les stratèges du Parti québécois ont vu leurs espoirs déçus en fin de semaine dernière lorsque les militants libéraux ont opté pour la clause Canada plutôt que pour la clause "internationale" de leur leader Claude Ryan. Les péquistes comptaient sur ce faux pas libéral — les sondages démontrent que les Québécois sont majoritairement satisfaits de la loi 101 — pour la campagne électorale dans les circonscriptions de l'île de Montréal. Il n'en demeure pas moins que le PQ fera certainement étalage de sa performance en matière linguistique au cours des prochaines semaines. Lise Lachance qui va assurer la couverture de la région de la métropole durant cette campagne, fait le point sur la question.

Sur le front linguistique  
Un affrontement remis à plus tard

MONTREAL — En adoptant la "clause Canada", samedi dernier, le Parti libéral du Québec (PLQ) a désamorcé la polarisation qui menaçait de se former autour de la langue d'enseignement et qui aurait relancé, à l'occasion de la présente campagne électorale, tout le débat linguistique.



Lise Lachance

On sait qu'au cours d'un conseil général élargi qui réunissait à huis clos quelque 1.000 militants venus dans la métropole pour mettre la dernière main au projet de programme électoral (le livre rouge) du Parti libéral, en fin de semaine dernière, les troupes de Claude Ryan ont préféré la "clause Canada" à la "clause internationale" prévue au programme.

En d'autres termes, ils ont décidé de limiter l'école anglaise aux enfants de parents ayant étudié dans cette langue au Canada — à l'élémentaire ou au secondaire — plutôt que d'admettre tous ceux dont les parents ont fréquenté des institutions anglophones à l'extérieur du pays (par exemple les Américains, les Britanniques, les Indiens, les Pakistanais, etc.).

Abandon de la langue maternelle

Ainsi donc, dans les faits, le Parti libéral laisse tomber, comme critère, la notion de langue maternelle qui était

devenue sa marque et à laquelle Claude Ryan tenait comme à la prunelle de ses yeux pour la remplacer par le mécanisme de la loi 101. Les balises de cette dernière sont toutefois reculées de deux façons: la loi 101 limite l'accès de l'école anglaise aux élèves dont les parents ont étudié en anglais au Québec même et uniquement au niveau élémentaire.

Il n'en demeure pas moins que la polémique est désamorcée, tuée dans l'oeuf. C'est un débat qui n'aura pas lieu. Les libéraux évitent de se faire tomber dessus à bras raccourcis par le parti ministériel qui n'aurait pas manqué de brandir la menace d'un gouvernement libéral pour un Québec francophone.

M. Ryan et les stratèges du programme libéral ont dû retraiter devant la grande majorité des militants. Ceux-ci ont su imposer massivement leurs positions lors de la série des 11 congrès régionaux préparatoires au conseil général de la fin de semaine. La Commission-Jeunesse du parti et le caucus élargi des députés et candidats partageaient aussi leurs vues. Ce qui a mené au "raz de marée" du week-end.

Affichage et publicité

Dans la même veine, les militants ont obtenu, au chapitre de l'affichage et de la publicité, une garantie plus grande pour le français que ce que le projet de programme électoral prévoyait. Celui-ci précisait que l'utilisation d'une langue autre serait permise à condition que le français soit "respecté". Le caractère vague de ce terme ne donnait aucune assurance quant au poids à assurer à la langue de la majorité. La décision de la fin de semaine corrige cette lacune. Elle affirme que le français devra occuper une place d'im-

portance égale ou supérieure à toute autre langue.

On sait que, depuis juillet 1978, l'affichage et la publicité doivent se faire uniquement en français. Ceux qui s'étaient conformés aux exigences de l'article 35 de la loi sur la langue officielle (1974, chap. 6) en matière d'affichage public bilingue ont jusqu'au 1er septembre prochain pour apporter les modifications appropriées, notamment pour changer leurs panneaux-réclame et enseignes lumineuses.

Etapisme

Si la polarisation a pu être évitée sur cette question viscérale, donc émotive, qu'est la langue chez nous, cela ne veut pas dire que les électeurs n'en tiendront pas compte.

En effet, Claude Ryan a bien précisé et répété que la nouvelle position libérale sur la langue d'enseignement constitue un compromis — et "pour un premier mandat". Il n'a pas caché qu'elle pourrait éventuellement évoluer vers l'option qu'il a toujours privilégiée lui-même, à savoir la "clause internationale".

Cette déclaration n'a pas de quoi rassurer les nombreux fédéralistes dont la fibre nationaliste est quand même très sensible. Certains se demandent pourquoi revenir sur cet aspect de la loi 101 dont les plaies s'étaient presque complètement cicatrisées depuis l'adoption de la Charte de la langue française, en août 1977.

Mais comme, dans l'immédiat, les grands acquis de la loi 101 demeurent, ceux qui auraient aimé une position plus ferme ont de quoi se consoler. Quant aux anglophones et aux groupes ethniques, les modifications que le parti veut apporter à la loi sont de bon augure pour eux. Et l'"étapisme" que laisse entrevoir

le chef libéral en ce qui concerne la langue d'enseignement leur permet de rêver à des jours meilleurs.

Aussi Claude Ryan espère-t-il réaliser, au sein de la population, le même consensus auquel son parti est arrivé.

"Vendre" ses réalisations

L'absence d'une bataille en règle au plan de la langue ne signifie pas pour autant que cette question sera ignorée durant la campagne électorale. Loin de là.

Le PQ doit faire la promotion de ses réalisations. Or la langue est le domaine où la législation a fait couler le plus d'encre et de salive. Et, en dépit de discussions passionnées et souvent orageuses, tout a fini par rentrer dans l'ordre avec une facilité assez étonnante. L'engrenage baigne dans l'huile et commence à faire entendre un ronron sécurisant pour la grande majorité des francophones.

Pas question donc, pour le gouvernement sortant, de jouer la carte de la modestie. Surtout que, pour lui, la langue constitue la pierre d'angle d'un tout beaucoup plus large, la culture.

Non seulement le PQ a-t-il voulu assoir la culture québécoise sur cette assise solide, mais encore a-t-il multiplié les interventions dans le domaine culturel lui-même. Nous faisons état dernièrement, dans ces pages, du dynamisme de l'action gouvernementale à ce chapitre.

Le Parti québécois a donc intérêt à "vendre" les résultats linguistiques et culturels de son premier mandat dans l'histoire du Québec. En réalité, étant donné la mise en veilleuse de son option

souverainiste et la promesse de ne pas revenir à la charge avec un autre référendum advenant sa réélection, la question linguistique et culturelle devient sa marque de commerce. C'est cet aspect de sa philosophie qui, d'une part, retiendra les souverainistes en son giron et, d'autre part, pourra lui gagner des votes fédéralistes mais nationalistes.

Pas de remous unionistes

La venue sur l'échiquier de l'Union nationale ne brouillera en rien les cartes en ce qui concerne la langue. Le nouveau leader unioniste, l'ancien ministre Roch LaSalle, soutient que la loi 101 doit être laissée au banc d'essai pendant deux ans encore. Et il a promis de ne pas offrir de "candies" aux anglophones, disant qu'il les respecte trop pour faire sa campagne électorale sur les problèmes linguistiques.

Certains s'approprient cependant à tenir aux anglophones un langage de nature à leur plaire: le Freedom of Choice Party (le Parti de la liberté de choix). Un des instigateurs de l'organisme est le député indépendant William Shaw de Pointe-Claire, élu sous l'étiquette unioniste en 1976 durant le bref épisode où ce parti traditionnellement nationaliste avait décidé, sous la houlette de Rodrigue Biron, d'attirer les non-francophones en se faisant l'apôtre du libre choix.

Le groupuscule présentera des candidats dans une douzaine ou une quinzaine de comités à forte concentration anglophone (l'ouest de Montréal, l'Ouataouais, les Cantons de l'Est), afin de se donner une tribune pour exposer "la crise que traverse actuellement la communauté anglophone du Québec".



1969, le temps de la mobilisation autour de la question linguistique.

# ARTS



**MICHEL-ANGE**  
Peintre-architecte - sculpteur.  
215 pages. Un livre prestigieux digne de ce génie.

**SPECIAL 33.33**



**MIROIR de l'IMPRESSIONNISME**  
270 pages — relié toile, 207 tableaux couleurs. Edition française 1980.

**SPECIAL 28.88**

**Le MONDE de la SCULPTURE**  
des origines à nos jours, 416 pages. Présentation luxueuse.

**SPECIAL 48.88**

**Le MONDE de la PEINTURE**  
des origines à nos jours, 416 pages. Présentation fabuleuse de toutes les écoles.

**SPECIAL 48.88**

**Le TRESOR de TOUTANKHAMON**  
considéré comme le livre d'art le plus important de l'année par le Metropolitan Museum de New York.

**SPECIAL 29.99**

**MERVEILLEUSE FRANCE**  
Un tour de la France agréable et artistique. 156 pages.

**SPECIAL 12.99**



**Le VITRAIL**  
Merveilleuse histoire d'un Art. Les plus beaux vitraux du monde. Une fête de couleurs et de lumière.

**SPECIAL 39.99**



**La PEINTURE FLAMANDE et HOLLANDAISE**  
300 pages. Abondantes illustrations en couleurs. Edition française 1980.

**SPECIAL 29.99**

**FESTIVAL de la MUSIQUE**  
Une tournée des principaux festivals de musique en Europe.

**SPECIAL 9.99**

**La CERAMIQUE POPULAIRE ESPAGNOLE**  
technique et artistique, 240 pages très illustrées.

**SPECIAL 14.44**

**KAISEKI**  
Beauté de la Table au Japon. 204 pages, 96 planches couleurs, 1 gravure originale sur bois. Le comble du raffinement.

**SPECIAL 33.33**

**TOUT DALI en un visage**  
L'originalité d'un prince de la peinture transcrite dans ces 360 pages.

**SPECIAL 39.99**

# DIVERS



**NOTRE CUISINE**  
Dominique, Françoise et Michelle Burgaud. La cuisine de A à Z.

**SPECIAL 14.44**



**Ces ANIMAUX qui DISPARAISSENT**  
12 espèces éteintes, 132 menaces exigent une prise de conscience. 200 pages.

**SPECIAL 12.99**

**GRAND LIVRE NUTRITION ET DIETETIQUE**, 3 forts volumes.....

**DICIONNAIRE GENERAL des SCIENCES HUMAINES**.....

**AUDUBON, Les OISEAUX**, Photos, planches, textes.....

**AUDUBON, Les MAMMIFERES**, Photos, planches, textes.....

**NOTRE MEDITERRANEE**, 208 pages, 134 photos couleurs.....

**ATLAS HISTORIQUE**, Stock 50,000 noms cités.....

**LES VINS**, Guide Mondial, 250 pages.....

**Encyclopédie des INSTRUMENTS de MUSIQUE**, 199 ill. couleurs.....

**La FEMME et son CORPS**, Hachette, reliure plastifiée.....

**TRAVAUX d'AIGUILLE** sans problème.....

**POI MARTIN** Les meilleures recettes.....

**ETC., ETC., ETC.**



**La MERE et l'ENFANT**  
Maternité-Obstétrique - Pédiatrie - Psychologie infantile. Un géant de 400 pages.

**SPECIAL 14.99**



**TOUT sur les PLANTES d'INTERIEUR**  
224 pages, 350 plantes en couleurs.

**SPECIAL 12.99**

## EN VENTE A NOS 6 MAGASINS



### DU 19 MARS AU 4 AVRIL

Des milliers de livres d'art, des dictionnaires, des biographies, des livres de recettes, des livres pour enfants, etc., vous attendent durant notre FOIRE DU LIVRE, la plus grande vente de livres français en Amérique. Venez y faire un tour.

# LA 30<sup>E</sup>

A LA FOIRE DU LIVRE IL FAUT VENIR  
j'y reviens

# BEST-SELLERS



**La SOURCE**  
James A. Michener. Auteur de Colorado Saga. Edition Robert Laffont.

**SPECIAL 5.55**



**Les YEUX de LAURA MARS**  
Belle et envoûtante a suscité un film de la Columbia.

**SPECIAL 4.99**



**VICTORIA la SCANDALEUSE**  
La vie d'une femme que l'Amérique voulait oublier.

**SPECIAL 5.55**



**MANDINGO**  
Le plus étonnant roman sur l'esclavage.

**SPECIAL 5.55**

- MONSIGNORE, Jack-Alain Léger..... 4.99
- La TRAVERSEE d'une VIE, Françoise Rosay..... 4.99
- Le PASTEUR, Pamela Hill..... 4.99
- MEMOIRES, TENNESSEE WILLIAM..... 4.99
- Un AMOUR SECRET, Eisenhower et sa secrétaire..... 4.99
- PEYTON PLACE, Grace Metalious, 6 volumes... chacun 4.99
- C'EST IDIOT de MOURIR, Mario Puzo..... 5.55
- COMME UN COLLEGIEN, John LeCarré..... 5.55
- HOOVER, Documents F.B.I..... 4.99
- LES MAITRES de FALKENHORST, Mark Razovitch..... 4.99
- OSTAGE de L'ETERNITE, Mes années avec Pasternak..... 5.55
- HISTOIRES d'AMOUR, Emissions de RTL..... 4.99
- EVA et ADOLF HITLER, Glenn Infield..... 4.99
- DALIDA, La gloire et les larmes..... 3.99
- HENRI de MONFREID, le feu de Saint-Elme..... 4.99

Ces volumes PLUS des centaines d'autres titres en édition originale au prix INCROYABLE des formats de poche.

**ETC., ETC., ETC.**

# ENFANTS



**Le PAPE et les ENFANTS**  
Jean-Paul II. 104 pages, reliure plastifiée. 56 photos couleurs, 100 noir et blanc.

**SPECIAL 3.99**



**La VIE du CHRIST**  
74 illustrations couleurs, idéal pour Première Communion.

**SPECIAL 9.99**



**HEIDI**  
Comme à la TV

**SPECIAL 3.99**



**Les PLUS BEAUX CONTES du MONDE**  
Féeries enfantines

**SPECIAL 5.99**

- NATURE AMIE Science de la nature..... 3.99
- Collection BEAUX REVES..... 5.99
- 3 titres..... chacun
- Collection PLUS BEAUX CONTES de FEES, 6 titres..... chacun 3.99
- Les aventures de WALLY GATOR, 5 titres..... chacun 1.99
- LES PRIERES QUE J'AIME, Deux Coqs d'Or..... 4.99
- ABECEDAIRE, Sesame Street..... 4.99
- ENCYCLOPEDIE, Sesame Street..... 4.99
- VIDEO-PRESSE, Volume 9, 1979-1980..... 5.99
- CONTES DE GRUND, 28 titres..... chacun 5.99
- Collection LA VIE en ROSE, 4 titres..... chacun 1.88
- A TOUTE VITESSE, terre, air, mer, Hachette..... 4.99
- Collection FACILE à FAIRE, 14 titres, Hachette..... 2.99

**ETC., ETC., ETC.**

# RELIGION



**Le CORAN**  
480 pages, reliure solide, 114 chapitres.

**SPECIAL 24.99**



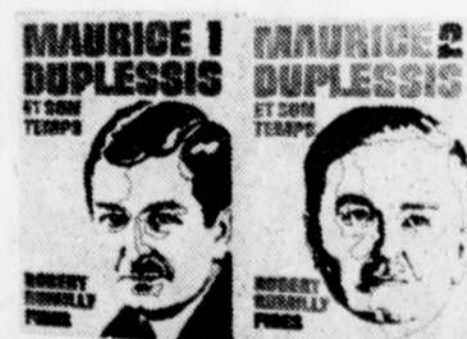
**La BIBLE de JERUSALEM**  
Nouvelle édition brochée. Présentation attrayante.

**SPECIAL 9.99**



**100 ANS de DESSINS CANADIENS**  
192 pages, 198 illustrations. Rég. 17.95

**SPECIAL 8.88**



**MAURICE DUPLESSIS**  
et son temps, Robert Rumilly. 1470 pages, 2 volumes. Rég. 15.95

**SPECIAL 9.99**



**ARBRES INDIGENES du CANADA**  
390 pages, nombreuses illustrations.

**SPECIAL 7.99**

# DICIONNAIRES



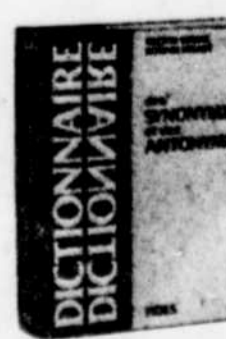
**Le PETIT LAROUSSE COULEURS**  
1981

**SPECIAL 24.99**



**Le PETIT LAROUSSE COULEURS**  
1981

**SPECIAL 59.99**



**DICIONNAIRE SYNONYMES et ANTONYMES**  
Rég. 15.90

**SPECIAL 12.99**



**DICIONNAIRE ROBERT 1**  
Rég. 49.95

**SPECIAL 42.99**



**DICIONNAIRE ROBERT 2**  
Rég. 64.95

**SPECIAL 52.99**

# ARTISANAT, ART, VOYAGES, ETC.



**CHEFS-d'OEUVRE de l'ART**  
Les Grands Peintres  
50 grands livrets contenant chacun 17 reproductions couleurs grand format, biographie et étude critique. Réalisation HACHETTE

**SPECIAL 2.22** chacun



**Illustrés par GUSTAVE DORE**  
La BIBLE, 480 pages..... 19.99  
DON QUIHOTTE, 256 pages..... 15.55  
La DIVINE COMEDIE, 60 pages..... 19.99  
FABLES de LA FONTAINE, 60 pages..... 22.22  
CONTES de FERRAULT, 154 pages..... 14.44  
RABELAIS, 7 tois, Total 84 pages..... 1 tois 33.33



**Collection Les HAUTS LIEUX**  
Robert Laffont  
— MAROC, terre d'anciens  
— LA VALLEE des ROIS  
— LOUISIANE, terre d'Aventure  
— Les HAUTS LIEUX de la PROVENCE Antique  
Chaque livre, 175 pages, reliure plastifiée.

**SPECIAL 12.99** chacun



**Collection VOYAGE en IMAGES**  
Le JAPON  
La SCANDINAVIE  
La SUISSE  
Les ILES BRITANNIQUES  
L'ALLEMAGNE  
L'ITALIE  
Une féerie de photos en couleurs.

**SPECIAL 4.99** chacun



**La TAPISSERIE**  
Mise en marche par l'Editeur Officiel du Québec, 200 photos dont 120 en couleurs. Rég. 16.50

**SPECIAL 8.88**

# LIVRES DE CUISINE



**La CUISINE RAISONNEE**  
Rég. 22.50

**SPECIAL 17.99**



**ENCYCLOPEDIE CUISINE JERANNE BENOIT**

**SPECIAL 22.22**

# COMMANDES ACCEPTÉES

Commandes postales et téléphoniques (524-5121, local 426 ou 340) acceptées pour \$20 et plus. Utilisez le bon de commande ci-dessous.

PAQUET-SYNDICAT, C.P. 2327, Québec G1K 7P9

Quant.	Coût	Description	Total
Frais de manutention ajouter 10%			Total
Nom			
Adresse			
Compte de crédit <input type="checkbox"/> C.O.D. <input type="checkbox"/> Chèque <input type="checkbox"/> Mandat <input type="checkbox"/>			

syndicat - Paquet - Syndicat  
Mail St-Roch • Place Laurier • Place Fleur de Lys  
Galeries Chagnon • Place Laurier • Place St-Roch



Le Soleil, Jean Vallières  
Marie LABERGE

**Bravo Marie Laberge!**

Bravo et merci, Marie Laberge, pour la meilleure soirée passée avec Marianna, Rosalie, Honoré et tante Mina dans cette inoubliable pièce de théâtre: "C'était avant la guerre à l'Anse-à-Gilles".

Des textes profonds, dits dans un langage savoureux et rendus admirablement par des comédiens qui les possèdent à fond, nous envoient du début à la fin du spectacle. Douceur, tendresse, révolte, à tour ces sentiments nous envahissent et ce, à un degré si intense que le rideau se baisse et on demeure cloués sur nos sièges, la tête et le cœur remplis des préjugés de tante Mina, la tristesse d'Honoré, la "démolition" de Rosalie et la révolte de Marianna, cette femme bien en avant de son temps qui "sent" les choses bien plus qu'elle ne les connaît. "Elle veut vivre et non exister!" Les comédiens ont salué, la scène est à nouveau silencieuse, alors que nous spectateurs émergions à peine de cet envoiement créé par la plume de Marie Laberge. Nous voudrions alors crier notre plaisir d'avoir assisté à du théâtre dont les décors, les costumes, une mise en scène brillante, et un éclairage parfait se confondaient pour nous faire vivre un moment inoubliable, un soir de mars au Théâtre du Petit-Champplain.

Hélène Vincent  
Sainte-Foy, Qué.

**Heureuse de la messe télévisée à St-Malo**

Mme Jeannette Robitaille  
Tout en voulant garder le respect de votre opinion, votre article au sujet de la messe célébrée à l'église Saint-Malo m'a presque "renversée".

J'ai vécu, moi aussi, cet événement avec toute la communauté de Saint-Malo, par la TV, et je fus émerveillée de voir que des chrétiens convaincus n'avaient pas peur de manifester ouvertement leur foi.

Je ne veux pas prolonger mais je ne cite que quelques textes du Saint Evangile, où Jésus lui-même

**Le parc Saint-Mathieu sera même agrandi**

M. Jean-Noël Vigneault et Mme Janine Fortin, Québec

J'ai bien reçu votre lettre du 2 mars, publiée également dans l'opinion du lecteur du SOLEIL du 9 mars, me faisant part de vos inquiétudes quant à l'avenir du parc Saint-Mathieu et de vos préoccupations à l'endroit des aires de jeux pour enfants dans le quartier Saint-Jean-Baptiste.

Certes, il n'existe pas autant d'aires de jeux et d'espaces verts que nous le souhaiterions dans ce secteur, en raison des facteurs qui ont prévalu lors du développement de ce quartier au cours des décennies passées. Il faut toutefois convenir que les récentes années ont connu de nombreux efforts pour aménager, à des fins récréatives, les espaces disponibles.

Ainsi, depuis mon arrivée au conseil municipal, en 1976, la ville

de Québec a mis en place deux aires de jeux pour enfants, sur les rues Saint-Patrice et Scott, en plus d'aménager le parc Richelieu, tout cela dans le quartier Saint-Jean-Baptiste.

De plus, nous entreprendrons dès ce printemps l'aménagement d'un parc sur la rue Berthelot, d'écrans de verdure sur les rues Prévoist et Saint-Michel; le réaménagement du cimetière Saint-Matthews en parc communautaire de caractère historique; l'amélioration des aires de jeux des rues Saint-Patrice et Scott et l'aménagement d'un terrain polyvalent pour les citoyens de la rue Saint-Gabriel, pouvant servir de terrain de jeux en été et de stationnement en hiver. C'est ainsi que nous prévoyons utiliser tous les espaces disponibles à des fins de parcs et terrains de jeux.

Quant au parc Saint-Mathieu, entre les côtes Salaberry et Sherbrooke, il ne sera pas éliminé par la construction du centre récréatif de la Haute-Ville. Non seulement prévoyons-nous, dans cet aménagement, conserver le terrain de jeux existant à cet endroit, mais nous allons même augmenter la superficie des espaces verts de ce parc.

Des instructions en ce sens ont été données aux architectes mandatés pour préparer les plans de ce projet et vous pourrez vous en rendre compte lorsque nous rendrons public le concept de ce nouveau centre récréatif, d'ici quelques semaines.

Devant les difficultés de concilier les demandes de tous les citoyens pour des parcs, des terrains de jeux, de l'habitation à loyer modique, du stationnement, etc., les

efforts et les réalisations de votre administration municipale dans votre quartier, au cours des récentes années, indiquent bien la volonté qui nous anime de répondre aux besoins de nos citoyens selon leur capacité de payer.

D'ici peu, les enfants qui naissent et grandissent dans le quartier Saint-Jean-Baptiste n'auront rien à envier à ceux des banlieues ou des quartiers périphériques de la ville, quant à leur accès à des terrains de jeux, espaces verts et centres de loisirs, et ils pourront y grandir dans un environnement dont la qualité ne laissera rien à désirer.

Espérant que ceci répond à vos inquiétudes, je vous prie d'agréer, chers monsieur et madame, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le maire de Québec  
Jean Pelletier

**M. F. Fox est loin d'avoir fait son possible**

Le conflit opposant la Société Radio-Canada à ses journalistes nous prive d'une importante source d'information au Québec, depuis près de 5 mois. Nous nous étonnons et nous nous inquiétons sérieusement que Radio-Canada et le gouvernement fédéral ne fassent pas preuve de plus d'empressement, pour nous redonner ce service que nous contribuons largement à financer par nos taxes. Un service que nous considérons d'autant plus important que le Canada vit des moments cruciaux de son histoire, avec le présent débat constitutionnel.

Qu'attend le ministre fédéral des Communications Francis Fox, pour intervenir plus fermement? Nous ne sommes pas les seules à nous demander si Monsieur Fox et le gouvernement auquel il appartient n'ont pas avantage, à camoufler ce débat le plus possible, compte tenu de l'ampleur de l'opposition des provinces, au projet Trudeau de rapatriement unilatéral de la constitution.

La grève à Radio-Canada servirait-elle ainsi les intérêts du gouvernement fédéral? Et nos intérêts dans tout cela, où les situe Monsieur Fox, au moment où Radio-Canada ne remplit plus son mandat d'information? Passent-ils après les intérêts politiques immédiats? Le gouvernement fédéral aurait-il ac-

cepté qu'une grève des journalistes à la CBC (réseau anglais de Radio-Canada) s'éternise de la même façon que celle qui frappe présentement le réseau français? Y aurait-il deux poids deux mesures?

Il n'existe qu'une façon pour Monsieur Fox et le gouvernement fédéral de nous convaincre du contraire. C'est de faire en sorte que le conflit prenne fin dans les plus brefs délais. Francis Fox n'a

manifestement pas fourni tous les efforts en ce sens jusqu'à maintenant.

Reine Emond  
Lise Thibierge  
Diane Desmeules Fortin  
A. Potvin  
Noëlla Emond  
Louise Lemay  
Janine S. Lavallée  
Claude Emond  
Christine Côté  
Tous de Québec

**Beau travail de la police de Charlesbourg**

M. le directeur général Service de police de Charlesbourg Charlesbourg

J'aimerais vous féliciter sur votre service de police, et plus spécialement la division Police-Jeunesse.

Dernièrement, j'ai fait une demande de protection pour le service du transport scolaire, et suite à cette lettre dont vous trouverez ci-joint copie, le constable Gauthier a communiqué avec moi.

Dans la même journée, soit le 11 mars 1981, j'ai reçu une réponse positive et rapide du constable Gauthier. Sachez, M. le directeur, combien j'ai apprécié sa gentillesse et sa compréhension. Vous pouvez

être fier de ce constable et probablement des autres qui vous secondent.

Je profite de l'occasion pour féliciter Mme J.C. Isabelle, brigadière à la 5e Avenue. On peut dire que cette femme, par son attention et son travail professionnel, est plus qu'une brigadière, elle est une mère pour ces petits. Soyez fier de vos brigadiers.

Encore une fois, bravo et merci.

Un contribuable satisfait de la police de Charlesbourg

Michel Morin  
Charlesbourg

**"Son d'âge": selon la maturité**

Préparez-vous à une avalanche de sondages dans les semaines à venir. C'est normal, car nous sommes en pleine campagne électorale. Mais trouvez-vous normal le déluge de ces sondages, que ce soit lors d'une campagne électorale ou un référendum? Ceci ne fait que troubler l'esprit des gens, sur des questions où nous devrions analyser et réfléchir notre avenir politique, sans subir des influences contradictoires de jour en jour.

Car il est certain que les sondages influencent en moyenne un peu tout le monde (et je ne serais pas étonné d'assister à un nombre record de sondages pendant ces 32 jours de campagne électorale). Car même en croyant vraiment à une cause, il persiste une "indécision", voire même un doute, sur un détail ou l'autre dans notre esprit; et c'est là que l'on devient vulnérable aux sondages, alors qu'il faudrait que l'analyse de la situation trouve sa solution au niveau de la recherche personnelle de l'individu.

Ainsi, si l'individu agit selon son analyse personnelle, lorsqu'il votera, il le fera en rapport avec ces idées, et ce qu'il idéalise, mais non pas selon le poulx de la population, traduit la veille (par la maison de sondage "il écope"), dans tous les journaux, l'avance confortable de l'un ou l'autre des partis se faisant la lutte. Certes, les maisons de sondages ont parfois de bonnes raisons d'exister. Mais sur un autre plan d'influence, où on leur trouve une utilité plus positive.

Dans les jours à venir, il est important de se protéger de ces réseaux d'influences, ils ne doivent pas vous inhiber. Ainsi, lorsque l'on devra prendre une décision importante (le 13 avril, par exemple), elle sera davantage personnelle et politique, plutôt qu'influencée et apolitique.

Louis Paré  
Québec

**La Gargouille riposte**

Réponse aux lettres des filles de La Liberté, parues le lundi 9 mars.

Lasse de prêter une oreille indulgente aux ragots à saveur typiquement villageoise sur l'apparition de La Gargouille dans la capitale, je tiens à dénoncer certaines erreurs vénielles pour l'heure, mais fâcheuses si elles en venaient à présenter les signes de la prolifération légendaire du lapin. Les esprits déjà confus n'y perdraient que davantage leur latin.

Au jeu des erreurs, La Gargouille en relève quatre grossières:

— La Gargouille n'est pas un triumvirat. Si le mot coule bien dans une conversation, il ne s'applique pourtant pas à La Gargouille puisque quatre personnes la dirigent, dont moi-même, comme de bons mousquetaires;

— La Gargouille n'a jamais prétendu à l'unicité de son existence à Québec: La Gargouille dit et l'information dispose;

— La Gargouille laisse les gens de la magnétothèque poursuivre leur excellent travail; c'est de sa propre initiative et par ses propres moyens que La Gargouille enregistre ses oeuvres sur cassette;

— La Gargouille n'a jamais manifesté la moindre velléité de recherche en laboratoire sur l'invention du bouton à quatre trous: le sujet est d'une importance trop en dessous du seuil de pauvreté intellectuelle pour souffrir un examen approfondi; et si jamais il venait à La Gargouille le dessein d'exploiter les ressources de cet objet utilitaire certes, mais d'un intérêt diamétralement opposé à la littérature, ce serait pour couvrir sur la malveillance un petit point d'intégrité.

Liliane Rocray  
des Editions La Gargouille



**Bannir les sondages?**

Les journaux quotidiens du Québec, comme l'a fait LE SOLEIL dès le lendemain du déclenchement des élections, vont certainement déclarer leur impartialité, s'ils ne l'ont pas déjà fait à ce jour.

Cette impartialité demeure cependant imparfaite, si les journaux quotidiens publient les sondages scientifiques en provenance d'organisations dites spécialisées dans ce domaine.

Vu leur indécision, des électeurs et des électrices attendent les prédictions des sondages pour décider de leur vote en faveur du candidat de tel parti politique.

Que de surprises au lendemain d'une élection pour les gens qui ont voté selon leur jugement, de constater que c'est le vote des indécis (des indécises) qui a prévalu!

En effet, pour ne pas perdre leur élection, n'ayant aucune opinion, ces personnes indécises ont jugé en dernier ressort que leur vote devait se conformer au sondage.

Les journaux quotidiens devraient se mettre d'accord pour une impartialité totale, en ne publiant aucun sondage qui fausse le résultat d'une élection, tel qu'expliqué ci-haut.

P.S.: LE SOLEIL devrait prendre une telle initiative.  
Maurice Dussault  
Québec

**"L'activité vous éloignera des hospices"**

Très sensible au sort que réserve l'avenir de nos personnes âgées, j'ai visité quelques "HLM" qui seront, à bien y penser, un palliatif inespéré pour ceux qui les habitent. L'ambiance retrouvée s'avère fort encourageante, mais il faudra y mettre de l'énergie, du temps et de l'argent pour que finalement nos personnes âgées s'éveillent de nouveau et revivent pleinement leur épanouissement.

Vous savez, l'inactivité physique et mentale amène la personne âgée à se réfugier dans des comportements régressifs, comme par exemple: attrait marqué pour la nourriture et en particulier les sucreries... elle passe des heures et des heures immobile sur un siège... moins elle bouge, plus le corps se désagrège. A son opposé, l'activité favorise le développement musculaire, facilite le jeu des articulations, affine les perceptions sensorielles, en un mot, elle concourt à une adaptation plus

facile de l'homme à l'effort et aux changements du milieu ambiant.

Pour mettre un terme, ou du moins atténuer cette régression, tout devrait être mis en oeuvre pour obtenir la participation massive de nos PA habitant ces lieux. A l'intérieur des "HLM", divers locaux devraient être aménagés de façon à fortifier les échanges en regard des goûts, des aptitudes et des idéaux des PA.

Le spécialiste en gérontologie pourrait en tant qu'intervenant servir de stimulus tant sur les plans cognitif, qu'affectif dans ces nouveaux lieux... ces lieux où la gérontologie pourrait poursuivre son plan d'action, c'est-à-dire comprendre le vieillissement tout en faisant du bien.

De cette façon, cette partie de la collectivité échapperait à ce fléau qu'est L'INACTIVITE!!!

Jacques Bouthillier  
spécialiste en gérontologie

**à nos lecteurs**

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs de même que du numéro de téléphone. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées. Le Soleil 390 rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6

dit qu'il faut vivre de la foi, de l'esprit et non de la lettre: saint Jean, ch. 5; la guérison de l'infirme à la piscine de Bézétha; saint Jean, ch. 7; guérison d'un homme le jour du sabbat; saint Jean ch. 9; guérison d'un aveugle-né, le jour du sabbat, etc. etc., car si je continue, la page du lecteur me serait entièrement consacrée.

Mme Robitaille, relisez l'évangile avec les yeux du Christ, Père, Amour et Bon Pasteur pour toutes ses brebis.

N'abusons pas des possibilités que nous ouvre le concile mais bravo à Jacques Garnier, Jacques et Diane Simoneau de Québec, qui avec moi et les autres voulons vivre les paroles d'une communauté profondément chrétienne, en "rendant à Dieu ce qui est à Dieu et à César ce qui est à César".

Profondément religieuse  
Sr Aline Pakenham  
ancienne paroissienne  
de Saint-Malo, Québec

**L'Avis d'embauche à l'Assurance-chômage: un moyen efficace contre les abus.**

Le Programme d'avis d'embauche donne à la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada un outil additionnel pour déceler les abus qui cotitent chaque année des sommes importantes à l'Assurance-chômage, donc à tous les Canadiens. Il a aussi un rôle de dissuasion considérable. Le fonctionnement du programme est simple: il suffit, pour l'employeur, d'informer, chaque mois, la Commission à propos des employés qu'il a embauchés. La Commission compare ensuite les numéros d'assurance sociale de ces employés à ceux de ses clients recevant des prestations d'assurance-chômage.

En somme, le Programme d'avis d'embauche permet:

- d'éviter le versement de prestations à des personnes qui ont trouvé un nouvel emploi et omis de déclarer leurs revenus;
- d'incommoder le moins de prestataires possible;
- d'utiliser à leurs véritables et justes fins les sommes versées à la Caisse d'assurance-chômage par les employeurs et les employés.

Le Programme d'avis d'embauche est efficace et avantageux pour tous. Qu'on se le dise!

**Tout le monde y gagne!**

Emploi et Immigration Canada  
Employment and Immigration Canada  
Lloyd Axworthy  
Ministre  
Lloyd Axworthy  
Ministre

Canada



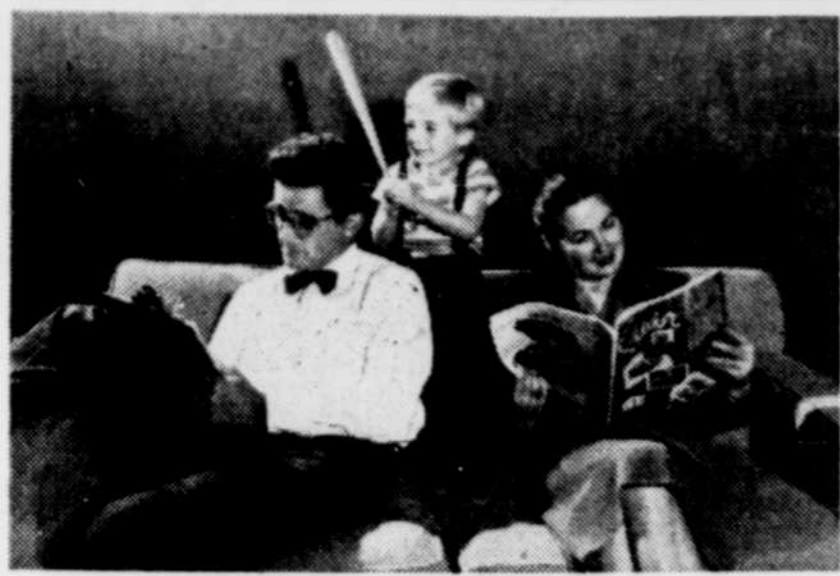
**SPECIAL D'ETE**

<p><b>COMPLET SAFARI</b> Manches courtes et manches longues. Grandeurs: 36 à 48 Prix rég. \$89.95 à \$99.95 SPECIAL à partir de <b>\$69.95</b></p>	<p><b>COMPLET 3 MORCEAUX</b> Polyester ou polyester et laine. Grandeurs: 34 à 46 Prix rég. \$199 SPECIAL <b>\$99.95</b></p>
<p><b>VESTON SPORT</b> Couleurs estivales. Grandeurs: 34 à 46 Prix rég. \$139.95 SPECIAL <b>\$79.95</b></p>	<p><b>PANTALON</b> Polyester et laine Grandeurs: 26 à 46 Prix rég. \$38 à \$55 SPECIAL <b>\$24.95 à \$34.95</b></p>

BOUTIQUE Charles Giguère CONFECTION POUR HOMMES

Plan mise de côté 30 jours

359, de la Couronne, Québec  
PLAZA LAVAL  
2750, chemin Sainte-Foy (au sous-sol)  
522-6001 653-6243



La famille de Hank Ketcham, le vrai Denis au centre.

## Denis a 30 ans

Le véritable nom de Denis La Menace est Denis Ketcham. Il est le fils du dessinateur qui l'a créé, en chair et sur papier, Hank Ketcham. Cette année, Denis Ketcham fête son 35e anniversaire mais Denis La Menace célèbre son trentième anniversaire. C'est facile à comprendre. Quand le dessinateur Hank

Ketcham a créé Denis La Menace, Denis Ketcham, son fils véritable, était déjà âgé de cinq ans.

D'ailleurs, sur la photographie qui accompagne ce texte et prise en 1951, vous reconnaîtrez facilement Denis La Menace entre son père Hank et sa mère.

Tout comme le célèbre reporter Tintin, le marin Popeye et la souris Miquette qui ont célébré l'an dernier leur 50e anniversaire, Denis La Menace a toujours eu le même âge. Il n'a jamais vieilli. Il est toujours demeuré un petit garçon espégle de cinq ans... même s'il est aujourd'hui âgé de 35 ans... "dans la vraie vie".

Aujourd'hui, la bande illustrée de Denis La Menace est publiée dans plus de 850 quotidiens dans 44 pays du monde et elle est éditée en 19 langues.

Qu'est ce que ça fait dans ma chronique, une affaire de même? Rien, sauf que c'est intéressant à savoir. Le carton d'invitation à la fête de Denis La Menace m'a tout simplement été envoyé par mon patron, M. Paul Audet, et j'ai comme lui, trouvé que l'information valait la peine d'être publiée même si elle n'est pas trop locale.



## Cégep du 3e âge

Grâce à un programme spécial, mis sur pied par le collège d'enseignement général et professionnel François-Xavier-Garneau, les gens âgés peuvent s'inscrire à certains cours dans le cadre de ce que l'on appelle le "cégep du troisième âge".

C'est cet après-midi, de 13h30 à 16h30, que les intéressés doivent s'inscrire à la session printemps 1981 de ce cégep du troisième âge, session d'une durée de 10 semaines qui se déroulera du 23 mars au 30 mai. Excusez-moi de ne pas avoir pu publier cette information hier ou au début de la semaine. Je ne

l'avais tout simplement pas reçue même si la lettre du cégep est datée du 11 mars.

CEPENDANT, si quelqu'un était dans l'impossibilité de se présenter à cette date, il peut faire parvenir sa demande par la poste avant le 20 mars 1981 en indiquant le ou les cours choisis.

Le coût de chaque cours est de \$10 et un nombre minimum de 20 étudiants est requis pour commencer chaque cours. Ce printemps, on offrira cinq cours pour les personnes âgées: relations humaines (1); anglais avancé; apprentissage au travail en équipe; espagnol avancé; histoire et géographie.

## Le phénomène Carmen Vallières

Il faut connaître Carmen Vallières. A Québec, c'est un phénomène. Un phénomène que j'ignorais et que peu de Québécois connaissent, malheureusement.



Carmen durant son spectacle.

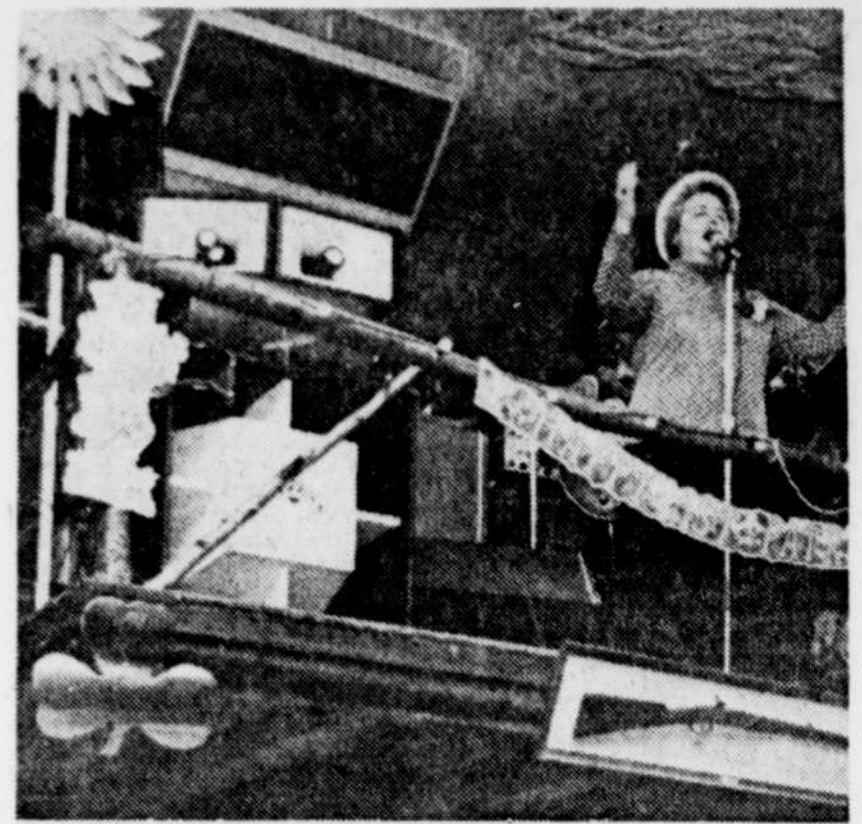
Carmen Vallières, de son véritable nom Carmen Turpin, est une pure Irlandaise... québécoise. C'est la Mahalia Jackson des Irlandais de Québec. Elle ne chante qu'une fois par année, à la Sainte-Pat's, mais elle chante en "maususe".

Elle chante une fois par année en public mais ça fait 40 ans qu'elle chante. "J'ai commencé à chanter des chansons en public au Palais Montcalm, quand j'avais trois ans. Dans ce temps-là c'est là que l'on chantait la "Sainte-Pat's". Puis j'ai suivi le groupe au Shannon Hall, au Chien d'Or, la taverne des frères Noonan, les Irlandais les plus connus de Québec; puis à la brasserie du Bois brûlé quand les Noonan ont quitté le Chien d'Or. Ça fait maintenant cinq ans que je chante à la Meunerie."

Hier soir, madame Vallières a chanté dans le jubé de la Meunerie jusqu'à très tard dans la nuit. L'atmosphère était extraordinaire. Tout le monde trinquait. Mais ça "foirait" ailleurs aussi. C'était la fête dans la salle de bal du Château Frontenac, une fête quand même plus sobre, plus "distinguish".

Les chansons étaient les mêmes partout: "When Irish Eyes Are Smiling; McNamara's Band; Galway Bay; Peggy O'Neil; Danny Boy; The Irish Lullabye; etc.

C'était extraordinaire... Vive les Irlandais.



L'occasion était belle pour fêter.

## L'opérette des Anglais

Comme contribution à la vie culturelle de leur ville natale, quelques mélomanes de la communauté anglophone du grand Québec ont eu l'idée de mettre en scène une opérette. Profitant de toute la publicité entourant la présentation à Broadway de l'oeuvre de Gilbert and Sullivan, "Pirates of Penzan-

ce", ils ont pensé qu'il serait amusant de monter et de présenter le même spectacle dans la Vieille Capitale.

C'était un projet ambitieux. On se demandait si la communauté anglophone de Québec (ils sont quand même moins nombreux qu'autrefois) serait intéressée par une production de ce genre et si elle comptait assez de talents pour une distribution de cette importance.

Des gens venant de tous les secteurs de la communauté anglophone ont répondu à cet appel, si bien que "Les Pirates" peuvent se vanter d'avoir créé un chaleureux esprit oecuménique parce que tout le monde sait que si les Anglais parlent la même langue, ils n'ont pas nécessairement la même religion. Dans ce cas-ci, la distribution comprend quatre ministres du culte protestant, le pasteur catholique de la paroisse St. Patrick et le doyen de la cathédrale anglicane. La troupe porte le nom de Musica Québec.

Les représentations auront lieu les 3 et 4 avril à 20h et en matinée le dimanche 5 avril, à 15h, à l'auditorium de l'école Holland, 940 rue Ernest-Gagnon. Pour retenir des places, composez 653-5941.



pierre champagne

Mars, mois de la Croix-Rouge

ETC...ETC...ETC...ETC...ETC...ETC...

### Périnatalité

La périnatalité c'est tout ce qui entoure la natalité donc, la grossesse, l'accouchement, les premières semaines qui suivent la naissance, etc. Tout ça pour vous dire que l'on tiendra un colloque sur l'humanisation des soins en périnatalité, les 28 et 29 mars, au centre François-Charon, 525, boul. Hamel. Ceux qui sont intéressés à participer à ce colloque auront des renseignements supplémentaires en appelant Communication-Québec à 643-1344.

### Italo-Québec

Tous les membres de l'Association Italo-Québec sont invités à une dégustation de vins et de fromages qui aura lieu le 28 mars au centre des loisirs Saint-Sacrement, 1310 rue Garnier, à partir de 19h. La soirée est organisée par le Dr Antonio Marino.

### Toujours la mode

Les équipes féminines de bal-

lon sur glace de Beauport organisent un super défilé de mode qui aura lieu mardi le 24 mars à 20h30 à la polyvalente Ulric-Huot de Courville. Le prix d'entrée est fixé à \$3 et il y aura attribution de nombreux prix de présence.

### Breton cherche Bretons

Un écrivain de la Bretagne (France), ancien directeur de lycée et ancien journaliste, aimerait entrer en contact avec des Bretons de Québec et des environs dans le but de mettre sur pied une activité spéciale dans le cadre de "Québec 84" lorsque des centaines de voiliers navigueront entre Québec et St-Malo. Les intéressés n'ont qu'à communiquer avec M. Jean Marie

Le Devehat, à 831-4760 ou avec M. Yvon Guillou, 630 de la Reine à Québec, à 525-5856.

### Une chronique "carrée"

Vous aurez sans doute remarqué que cette chronique est un peu "carrée" aujourd'hui. Comment peut-il en être autrement lorsque vous devez parler des Anglais, des Irlandais, des Italiens et des Bretons dans une seule et même page.

### Les Irlandais

Une dernière avant de finir. Quel est le nom de l'Irlandais le plus connu au Québec? Claude Ryan.

**DES AUBAINES**  
A L'ANNÉE, PARMIS UN DES PLUS VASTES CHOIX DE CARREAUX DE CÉRAMIQUE AU QUÉBEC

**AU-DELÀ DE 5.000 PIEDS D'ENTREPÔT REMPLIS D'UNE VARIÉTÉ CONSIDÉRABLE DE CARREAUX AUX PRIX LES PLUS BAS**

**EN SPÉCIAL**

MOSAÏQUE POUR PLANCHER

Rég. \$1.50 pour **99** le pi. ca.

**REDECOREZ**  
VOUS-MÊME VOTRE SALLE DE BAINS, LA CUISINE, VOTRE HALL ET LA SALLE FAMILIALE. C'EST FACILE!

**TUILES À MUR**

à partir de **49** le pi. ca.

**NOUS VOUS OFFRONS TOUT CE QU'IL FAUT... Y COMPRIS LES SERVICES DE CONSEILLERS EXPERTS**

**DES CARREAUX DE TOUTES SORTES, PETITS ET GRANDS, POUR LES PLANCHERS ET LES MURS**

**VENEZ ET EMPORTEZ CE QUE VOUS CHOISISSEZ!**

**ENTREPÔT D'AUBAINES CÉRAMIQUE**  
Coin Simple et St-Sacrement

Heures d'ouverture:  
lundi au mercredi: 8h30 à 17h00  
jeudi et vendredi: 8h30 à 21h00  
samedi: 9h00 à 17h00

**Tél.: 681-9244**  
Stationnement facile sur place

**RIMOUSKI FAIT MAINTENANT PARTIE DU DATAROUTE DU GCI.**

**Une autre étape vers une gestion plus efficace et des profits plus élevés.**

Le Groupe des communications informatiques a ajouté Rimouski à son réseau national Dataroute. Vous avez désormais accès au réseau de transmission numérique de données le plus fiable et le plus efficace du genre au Canada.

Dés maintenant, vous pouvez communiquer presque instantanément avec 55 autres centres Dataroute. Nous vous offrons une plus grande précision dans la transmission de données et, sur un simple appel téléphonique, une équipe de spécialistes de soutien technique est à votre service. De plus, vous pouvez vous greffer au réseau Dataroute de n'importe où au Canada.

L'implantation du Dataroute à Rimouski suscitera de nouvelles occasions d'affaires pour les entreprises locales et facilitera la tâche de celles de l'extérieur qui souhaitent communiquer avec les

gens de cette région. Avec Dataroute, les possibilités de croissance se multiplient et la gestion s'améliore à un moindre coût.

Ce qui, au bout du compte, se traduit par des profits plus élevés.

Nous aimerions examiner vos besoins et parler d'expansion avec vous. Communiquez avec le représentant du GCI et demandez-lui de passer vous voir.

Le Groupe des communications informatiques  
Bell Canada  
Montréal, Québec  
(514) 282-6311

**Le Groupe des communications informatiques**  
Bell Canada

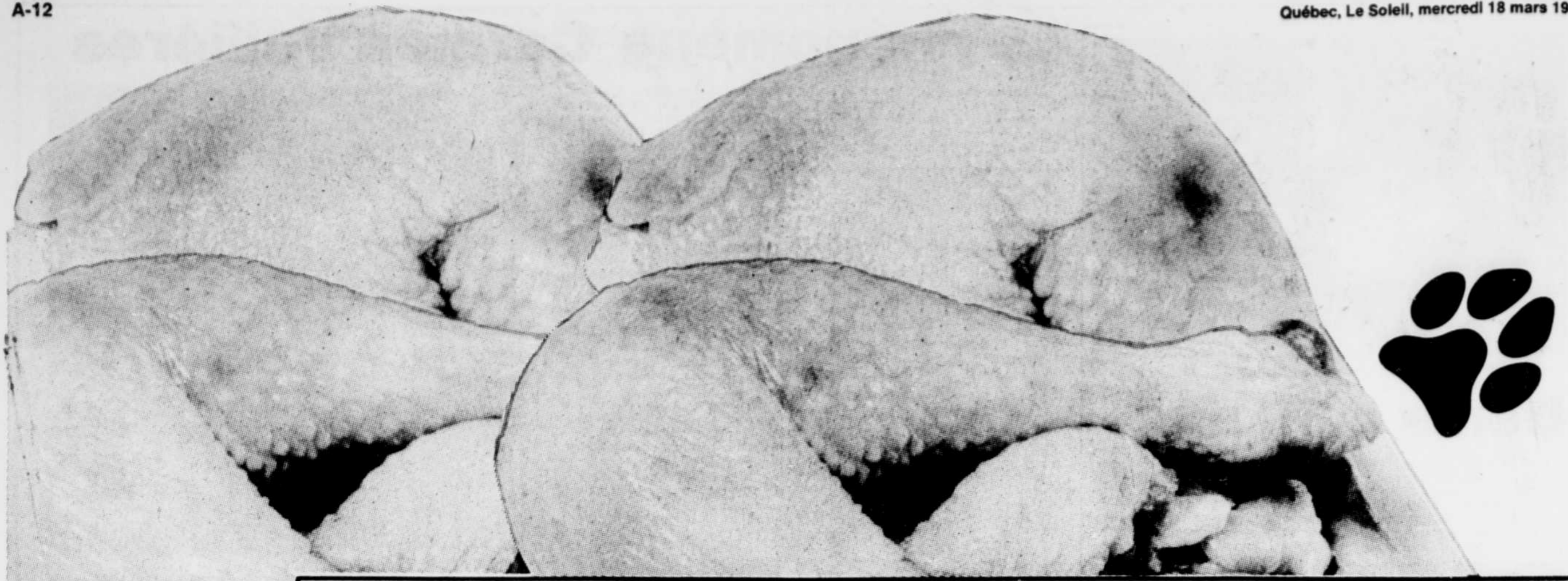
**GCI** La téléinformatique partout au pays grâce à votre compagnie de téléphone

LES SUPERMARCHÉS **PROVIGO**



NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS.

SPÉCIAUX EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 21 MARS POUR LA RÉGION DE QUÉBEC SEULEMENT.



**CUISSES DE POULET FRAIS AVEC DOS**

la livre

**98**



48 oz fl  
1.36 L

**V-8**  
Cocktail

**JUS DE LÉGUMES V-8**

BTE DE 48 oz

**87**



**RÔTI DE PORC FRAIS**  
CUISSÉ, UN BOUT OU L'AUTRE

la livre

**98**



**POITRINES DE POULET FRAIS AVEC DOS**

la livre

**148**



**SOUPE AU CHOIX HABITANT**

BTE DE 28 oz

**65**



**JUS D'ORANGE OU DE PAMPLEMOUSSE PUR**

NON SUCRÉ OASIS CONT. DE 1 litre

**77**

**SAUCISSES PORC ET BOEUF PROVIGO**  
la livre **128**

**JAMBON CUIT EN TRANCHES TOUR EIFFEL**  
la livre **238**

**CHIPS CHOIX DE SAVEURS DULAC**  
EMB. DE 200 g **89**

**HARICOTS JAUNES COUPÉS, MACÉDOINE, POIS VERTS**  
DE CHOIX, PROVIGO BTE DE 19 oz **39**

**PIZZA ZOOM**  
EMB. DE 9 po. **168**

**PAIN SIMILI POULET ROYAL**  
la livre **148**

**PÂTE DE FOIE TOUR EIFFEL**  
la livre **178**

**BIFTECK ATTENDRI BOEUF CANADA CATÉGORIE A**  
la livre **388**

**MARGARINE MOLLE THIBAUT**  
CONT. DE 1 lb **79**

**PÊCHES DEMIES DE CHOIX ATLMER**  
BTE DE 19 oz **97**

**JUS DE RAISIN OU HECTAR DE PRUNEAUX**  
WELCH BOCAL DE 40 oz **187**

**CORNICHONS SUCRÉS PROVIGO**  
BOCAL DE 12 oz **99**

**PAPIER HYGIÉNIQUE LADY SCOTT**  
EMB. DE 4 r1 **157**

**SACS À SANDWICHES PROVIGO**  
EMB. DE 50 **57**

**ASSOUPLISSANT POUR TISSUS PROVIGO**  
CONT. DE 64 oz **89**

**COCA-COLA**  
BOUT. DE 750 ml POUR **6349**

**LANGUES DE PORC MARINÉES LABORTE**  
BOCAL DE 283 g **339**

**ALIMENT GERBER POUR BÉBÉS, JUNIOR**  
BOCAL DE 7 1/2 oz **43**

**CÉRÉALES ALPHA BITS POST**  
BTE DE 450 g **159**

**CATSUP AUX FRUITS HABITANT**  
BOUT. DE 15 oz **129**

suivez leur piste chez **provigo**



# sur les traces du monde animal

une aventure passionnante pour toute la famille . . . .  
une collection intéressante d'animaux . . . .



552 différents animaux, avec toute la documentation pertinente, sur cartes illustrées en couleurs.

Nouveaux jeux en vente chaque semaine.

**\$1.00** chacun




**DÉTERSIF POUR LAVEUSE AUTOMATIQUE**

ALL BTE DE 2,1 kg

**289**



**LAITUE POMMÉE DE CALIFORNIE, CANADA NO 1**

GROSSEUR 24 chacune

**55**

**MANGEZ EN BEAUTÉ**



prix rég. \$10.49  
seulement **\$4.49** le couvert plus taxe  
avec \$35. d'achat

Chaque \$35. d'achat dans l'un ou l'autre des supermarchés Provigo vous donne l'opportunité de vous procurer un couvert (4 pièces) de cette magnifique coutellerie au prix de \$4.49 le couvert plus la taxe de 8% (prix régulier \$10.49). Les coupons-caisses ne sont pas accumulables.

Ces ustensiles sont fabriqués d'acier inoxydable et de plastique ABS solide blanc; de plus, ils sont lavables à la machine.

L'offre débute le 9 février et se terminera avec l'épuisement de la marchandise.

**Collectionnez-les vite!**



**CAFÉ MOUTURE RÉGULIÈRE PROVIGO**

SAC DE 1 lb

**277**



**GÂTEAUX VACHON**  
1/2 Jos Louis, ou Mille-feuilles

PIQUE BTE DE 6

**137**



**FRAISES DE FLORIDE CANADA NO 1**

CONT. DE 1 chopine

**99**



**ANANAS DÔLE DU HONDURAS**

GROSSEUR 10 chacun

**139**

**FROMAGE MOZZARELLA KRAFT**

EMB. DE 16 oz

**247**

**JAVEL CHANTECLERC**

CONT. DE 3,6 litres

**89**

**COLEUS PRODUIT DU QUÉBEC**

POT DE 3 pouces

**89**

**PLANTES ASSORTIES AVEC POT "FLIRT" LEFOLIA**

POT DE 4 pouces

**239**

**MAÏS EN GRAINS DE CHOIX PROVIGO**

BTE DE 12 oz

**49**

**FÈVES PROVIGO EN SAUCE TOMATE**

BTE DE 14 oz

**49**

**CAFÉ INSTANTANÉ NESCAFÉ**

BICAL DE 10 oz

**589**

**TOAST MELBA OLD LONDON**

BTE DE 100

**139**

**AIL DES BOIS PRODUIT DU QUÉBEC**

CONT. DE 227 ml

**299**

**VINAIGRETTES CRÈMEUSES KRAFT**

CONT. DE 250 ml

**109**

**ÉCHALOTES SÈCHES DE FRANCE**

EMB. DE 1 lb

**159**

**ORANGES SUNKIST NAVEL DE CALIFORNIE**

GROSSEUR 4 la douzaine

**199**

**ALPHAGETTI OU ZOODLES LIBBY'S**

BTE DE 19 oz

**77**

**GARNITURE À TARTE BLEUETS, CERISES.**

FRANÇOISES PREMON BTE DE 410 ml

**159**

**FRAISES FROZO SURGELÉES**

HOW SUCREES EMB. DE 70 oz

**169**

**GÂTEAUX SURGELÉS DEEPM DELICIOUS**

MC CAIN EMB. DE 18 oz

**189**

**FRITES SURGELÉES RÉGULIÈRES Mc CAIN**

EMB. DE 3,1 lb

**159**

**BISCUITS TENDRES CHOIX DE SAVEURS**

CHRISTIE BTE DE 250 g

**119**

**NOURRITURE POUR CHIENS, BOEUF**

GAMES BURGERS EMB. DE 2 kg

**359**

**COUCHES PREMIERS PAS**

PROVIGO EMB. DE 24

**379**



**ADRESSES DES SUPERMARCHÉS PROVIGO**

- 815, avenue Nyrand, Ste-Foy
- 2235, 1ère avenue, Limoilou
- 3190, boul. Neilson, Ste-Foy
- 4000, boul. du Jardin, Orsainville
- 1096, boul. des Chutes, Villeneuve
- 20, rue St-Georges, Lauzon
- 2900, Chemin St-Louis, Ste-Foy
- 243, boul. Lormière, Neufchâtel
- 1100, boul. Chaudière, Cap Rouge
- 3440, Chemin des Quatre Bourgeois, Ste-Foy
- 1935, boul. Masson, Les Saules
- 2750, Chemin Ste-Foy, Ste-Foy
- boul. Taché ouest, Montmagny
- 1010 est, 80ième rue, Charlesbourg
- 325, rue Soumaindre, Ville Vanier
- 2415, rue Evangéline, Giffard
- 1670, Notre-Dame, Ancienne Lorette
- 480, St-Etienne, La Malbaie
- 796, Plaza St-Louis, Pintendre
- 151, rue Notre-Dame, Ste-Marie de Beauce
- Galerie du Vieux Fort, Lauzon
- 1006, Parc Industriel, St-Jean Chrysostôme
- 1431, des Pionniers, St-Nicolas
- 342, Chemin Témiscouata, Rivière-du-Loup
- 330, Rue Pasteur, centre-ville, Matane
- 1145, rue Costeclair, Ste-Agathe
- 25, rue Principale, St-Pamphile
- 170, boul. Laurier, Laurier Station
- 2030, Pêra Lelièvre, Du Berger
- 10516, boul. Ste-Anne, Ste-Anne de Beaupré
- 25, rue Racine, Baie St-Paul
- 274, 3ième avenue, Lac Etchemin
- 162 est, Des Pionniers, L'Islet-sur-mer
- 80, boul. Kennedy, Lévis
- 16 est, rue Principale, St-Etienne, Cité Lévis
- 24, rue Lepage, Mont-Joli
- 595 est, rue du Phare, Matane
- Carrefour St-Georges, 201 av. St-Georges
- St-Georges de Beauce
- 65, rue Chaine, St-Apollinaire, Cité Lotbinière
- Galerie la Pocatière, Route 230
- La Pocatière, Cité Kamouraska
- Galerie St-Augustin
- 130, Route Racette, St-Augustin
- 114, Fraserville, Rivière-du-Loup
- 1065, Pie XI, Val Béclair



justice

par Marcel COLLARD

## Accusés de publicité trompeuse

Des plaintes, totalisant 77 chefs d'accusation de publicité trompeuse ont été déposées, hier, contre cinq pharmacies et des marchés Dominion, pour des infractions à la loi sur les coalitions, au cours de l'été 1980.

L'enquêteur Bertrand Devost, du ministère de la Consommation et des Corporations a, selon l'énoncé des plaintes, fait l'achat de diverses marchandises qu'il a payées à un prix supérieur à celui annoncé dans les réclames publiées dans LE SOLEIL. Dans certains cas, la différence du prix payé atteignait \$2.10 de plus pour un shampooing. Pour d'autres produits, on retrouve des différences de \$1.66 et de \$1.

Le 24 avril, devant la cour des poursuites sommaires, la compagnie Dominion devra répondre à 17 chefs d'accusation pour des infractions à ses magasins du boulevard Laurier, à Sainte-Foy, du boulevard Sainte-Anne, à Québec et de la rue d'Estimauville, à Beauport, à la suite de la publicité diffusée les 17 et 25 juillet, ainsi que le 4 août.

Le centre d'escompte Racine, faisant affaires sous le nom Uniprix, avenue Royale, à Beauport, a été l'objet de 15 chefs d'accusation, la pharmacie de la Couronne, à huit chefs, Pharmaprix, de Giffard, (Les produits de santé Beaulieu Ltée) à 12 chefs; la pharmacie Martel (Uniprix) de la rue Racine, à Loretteville, à 13 chefs d'accusation et la pharmacie Brunet, à ses succursales de la rue Saint-Joseph, à Québec et du boulevard Laurier, à 12 chefs.

### Poursuites de \$200,000

Deux citoyens, MM. Yves Morest, de Giffard, et Lorenzo Lavoie, de Saint-Ferréol-les-Neiges, ont inscrit une réclamation de \$200,000, en cour supérieure, contre Me Jean Marier, avocat, et la société Beaufort Inc., de Sainte-Foy, se plaignant d'avoir été induits, par des gestes délictueux et dolosifs, à céder au prix nominal de \$1, l'action que chacun détenait dans l'entreprise appartenant à la famille de M. Rolland Couillard.

Dans la déclaration produite à l'appui de leur requête, les deux hommes allèguent que Me Marier les a convoqués à son étude, le 27 octobre 1977, pour les informer que les actions n'avaient aucune valeur puisque la compagnie n'avait pas d'actif.

Deux ans plus tard, ils apprennent que M. Couillard, le 27 octobre 1977, quelques semaines avant sa mort, était assuré pour une somme de \$2,000,000. La compagnie détenait et était bénéficiaire de l'assurance. Se fiant à l'intégrité commandée par la profession d'avocat de Me Marier, les deux requérants avaient vendu leur action respective au prix de \$1 mais ils prétendent qu'elle avait une valeur de \$100,000. Ils affirment que Me Marier et la compagnie ne leur avaient pas révélé l'existence de la police d'assurance et qu'ils avaient été amenés à se départir des actions à vil prix, par de fausses représentations.

## faits divers



Les flammes faisaient rage dans le mur et avaient déjà gagné le plafond d'un appartement de la rue Saint-Vallier ouest, hier soir, quand les pompiers en sont venus à bout.

## Incendie vite maîtrisé, rue Saint-Vallier

Les pompiers de Québec sont rapidement parvenus à circonscrire un incendie qui s'était déclaré dans un appartement du troisième étage des anciens "blocs verts", dans la rue Saint-Vallier, en début de soirée, hier.

Une cinquantaine d'hommes des casernes numéros 2, 3, 8, 10, 12 et 13, sous les ordres du chef de division André Simard et du chef de district Robert Bernard, ont répondu à trois alertes sonnées à quelques minutes d'intervalle un peu après 19h. Ils ont pu regagner leurs casernes vers 20h.

Les flammes faisaient rage dans la cuisine du 572 ouest, Saint-Vallier et avaient déjà gagné le plafond. C'est en constatant qu'il pouvait y avoir un risque de conflagration, que le chef Simard a demandé une troisième alerte par mesure de précaution.

L'incendie d'hier soir est le second à se produire dans ce pâté de maisons depuis moins d'un an. Au mois de mai, l'an dernier, un incendie ayant nécessité quatre alertes avait détruit la toiture de cette rangée de maisons qui regroupe une quarantaine d'appartements. L'édifice était à ce moment en rénovation et les travaux achevaient. Les "blocs verts" portent maintenant le nom de Les Appartements Saint-Vallier.

L'enquêteur Jean Lépine, du Commissariat des incendies, a examiné l'appartement où le feu a pris

naissance dans la cuisine. Ce logement est occupé par une jeune femme et son enfant. Selon le spécialiste, le feu serait attribuable à une défectuosité de l'installation électrique.

## Vol: aveu de trois jeunes

Trois jeunes gens de Baie-Saint-Paul qui étaient accusés de vol qualifié ont décidé d'avouer leur culpabilité au moment de subir leur enquête préliminaire devant le juge André Bilodeau, au palais de justice de La Malbaie.

La cour a exigé un rapport pré-sentenciel et la sentence a été fixée au 25 juin. Me Marc Dufour représente la Couronne dans cette cause.

Le vol reproché au trio s'est déroulé dans un hôtel des Eboulements, en novembre dernier. Portant un déguisement, trois individus s'étaient attaqués à un client de l'hôtel pour lui dérober \$16 et ils s'étaient enfuis dans une auto qui a pris le fossé peu après. C'est ainsi que les trois prévenus avaient été arrêtés par des agents de la Sûreté de Québec.

## Deuxième adolescente arrêtée

par Lucien LATULIPPE  
La seconde adolescente, soupçonnée

d'avoir participé à des hold-up à Québec, a été arrêtée, hier soir, avec deux copains de son âge. Elle avait sur elle le revolver de départ qui a

servi à menacer les plaignants.

La police révèle que la jeune fille de 16 ans, venait de participer au cambriolage d'une mai-

son de la 25e Rue où les gens sont en voyage et que des bijoux estimés à \$2,000 avaient été trouvés en sa possession, ainsi que sur ses deux complices, des adolescents de son âge.

La première "tigresse" avait été arrêtée, avant-hier soir, à la suite d'un hold-up chez un dépanneur de l'avenue Renaud. Un témoin a réussi à l'attraper, pendant que deux jeunes gens réussissaient à prendre le large.

Les deux jeunes filles auraient commis deux hold-up, la semaine dernière, l'un sur la 6e Avenue et l'autre sur le chemin de la Canardière.

**A Beauport**  
De son côté, la police de Beauport mentionnait, hier soir, un hold-up au bar d'essence Elan, situé au 2445 avenue Royale, à Courville. Deux caçouards se sont

présentés à cet établissement, vers 21h35. Sous la menace d'un fusil 12 coupé, ils ont forcé l'employé à leur remettre le contenu de la caisse et ils se sont éloignés à pied.

## Belmoral: retrait du juge Beaudry

MONTREAL (PC) — Le ministre de la Justice, M. Marc-André Bé-dard, a accepté le retrait du juge René Beaudry comme coroner ad hoc

sur la tragédie minière survenue en Abitibi, en mai 1980, où huit mineurs avaient perdu la vie.

Le juge, qui est président de la Commission d'enquête sur l'accident de la mine Belmoral, avait demandé quelque temps auparavant au ministre de le relayer de ses fonctions.

**AVIS**  
Avis est, par les présentes, donné que le 31e jour d'août 1979, sous le no 318189, il a été enregistré, au Bureau d'enregistrement pour la division d'enregistrement de Beauce, un contrat de vente, cession et transport par Ferme Marki Inc., à la Banque de Nouvelle-Ecosse, une banque canadienne à charte, de l'universalité des créances et comptes actuels ou futurs dudit Ferme Marki Inc. Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'article 1571 (d) du Code civil de la province de Québec. Ce 9e jour de mars 1981.

**LA BANQUE DE NOUVELLE-ECOSSE**

**MUNICIPALITE DE LA REDEMPTION**  
Comté de Matapédia  
**APPEL D'OFFRES**  
Des soumissions dans une enveloppe scellée portant la mention "Soumission pour Travaux d'aqueduc et d'égout sanitaire", municipalité de La Rédemption, seront reçues au bureau du soumissionnaire, avant 15:00 heures (heure locale) le lundi 20 avril 1981.

Les soumissions seront ouvertes le soir même lors d'une session spéciale du conseil municipal à 20:00 heures.

Les documents complets de soumission peuvent être obtenus au bureau de

**JEAN-GUY MARSAN & ASSOCIES INC.**  
Experts-conseils  
88, St-Germain ouest  
Rimouski, Qué.  
G5L 4B5  
Tél.: (418) 723-4717

à compter du vendredi le 20 mars 1981 moyennant un dépôt de 100,000\$ en argent comptant ou sous forme de chèque certifié fait à l'ordre de Jean-Guy Marsan & Associates Inc. Ce dépôt sera remboursé à 50% à tous les entrepreneurs qui auront soumissionné et qui auront retourné les documents en bon état dans les quinze (15) jours suivant la date d'ouverture des soumissions.

**CONDITIONS DE SOUMISSION:**  
Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission représentant au moins dix pour cent (10%) du montant total de la soumission sous forme de chèque visé ou de cautionnement fait au nom de la municipalité de La Rédemption.

Pour être considérée, toute soumission devra être conforme aux documents et faite sur les formules fournies avec le devis.

La municipalité de La Rédemption ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions et cela sans encourir aucune obligation envers le ou les soumissionnaires.

Léonard Dubé, sec.-trés.  
Municipalité de La Rédemption  
Ce 12e jour de mars 1981.



## ENCORE PLUS POUR VOTRE ARGENT!

Le Rice-A-Roni, n'est pas mis en conserve ou pré-cuit! Brunissez-le seulement et mijotez à votre goût, en quelques minutes. Rice-A-Roni, donne un rendement de cuisson supérieur de 20% aux mélanges en conserve pré-cuits.

Dégustez la fraîche saveur de Rice-A-Roni; pour le poulet, le boeuf, le riz espagnol ou frit, et obtenez plus pour votre argent!

CE COUPON A UNE VALEUR DE 15 CENTS SUR TOUTES LES SAVEURS DE RICE-A-RONI.

PRESENTEZ CE COUPON A VOTRE EPICIER ET ECONOMISEZ

15¢

SUR VOTRE RICE-A-RONI PREFERE



M. L'ÉPICIER: La compagnie Golden Grain Macaroni remboursera ce coupon de 15 cents, plus 7 cents de frais de manutention, pour tout achat avec coupon, de Rice-A-Roni. Pour remboursement postez à: Golden Grain, Boîte Postale 3000, Saint Jean, Nouveau Brunswick E2L 4L3. Des factures prouvant l'achat d'un stock suffisant de Rice-A-Roni, pour couvrir les coupons présentés doivent être fournies sur demande. Dans le cas contraire, tous les coupons présentés peuvent être annulés. Cette offre est non valide pour les endroits où elle sera taxée, restreinte, ou défendue par la loi. Remboursement comptant de 1/20 cent. Offre limitée à une par famille. Golden Grain Macaroni Co., Toronto, Canada.

COUPON D'ACHAT

0863216r



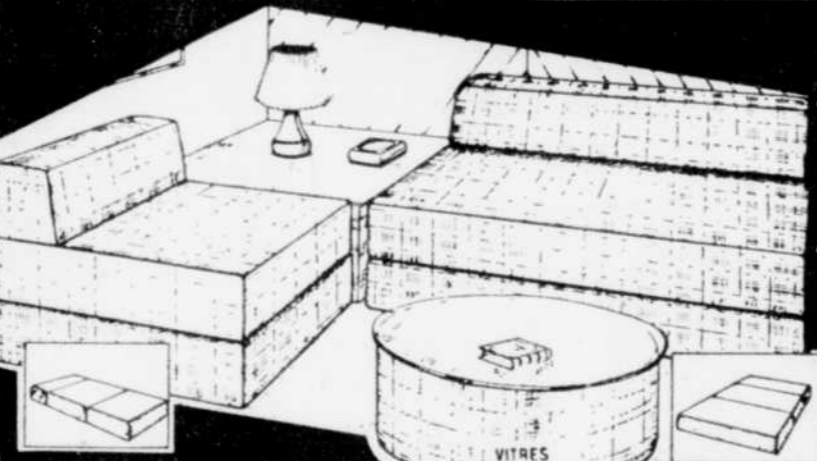
## DES IDÉES?!!

MEUBLES DE DEMAIN .....

AUJOURD'HUI!

- LAVABLES
- A L'ÉPREUVE DES BULLDOZERS
- INDESTRUCTIBLES

DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER



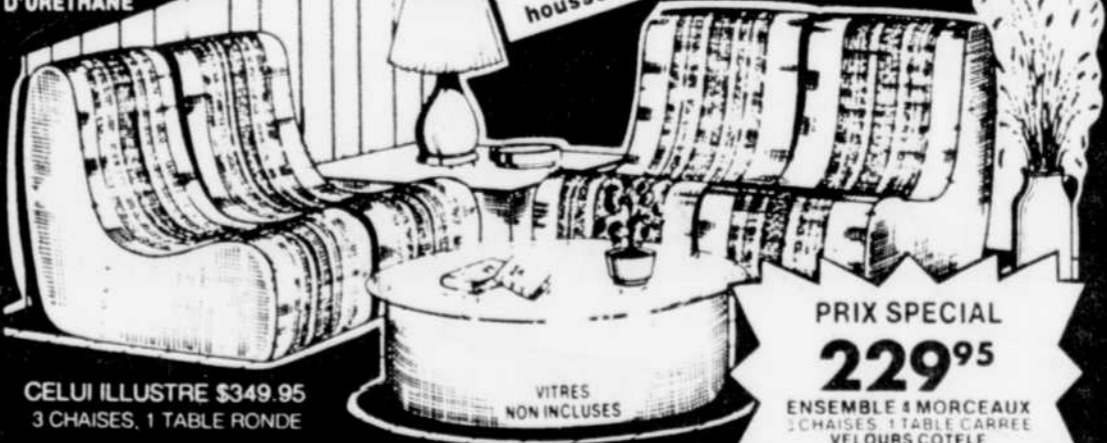
PRIX SPECIAL 209<sup>95</sup> ENSEMBLE 3 MORCEAUX

- 1 fauteuil lit 2 places
- 1 fauteuil lit 1 place
- 1 table ronde

COMPOSEZ VOS PROPRES ENSEMBLES

GRAND CHOIX DE MATELAS MOUSSE D'URETHANE

Meubles en mousse de polyuréthane recouverts de housses interchangeables



PRIX SPECIAL 229<sup>95</sup> ENSEMBLE 4 MORCEAUX 3 CHAISES, 1 TABLE CARREE VELOURS COTELE

CELUI ILLUSTRÉ \$349,95 3 CHAISES, 1 TABLE RONDE

Des frais de transport sont ajoutés pour nos magasins de l'extérieur



**CENTRE DU REMBOURREUR**

QUÉBEC  
boul. Sainte-Anne (angle Canardière)  
663-2961

PLACE LAURIER  
Sainte-Foy  
651-5800

PLACE FLEUR-DE-LYS  
Québec  
529-2941

SAINT-GEORGES  
Carrefour St-Georges de Beauce  
228-4830

RIMOUSKI  
Carrefour Rimouski  
723-0688

ALMA  
Au Carrefour Alma  
668-2911

CARREFOUR GASPÉ  
Gaspé  
368-2333

CHICOUTIMI  
Place du Royaume  
549-9083

JONQUIÈRE  
Les Galeries Jonquière  
542-7688

LA MALBAIE  
Place Charlevoix  
665-6718

CHIBOUGAMAU  
866, 3e Rue  
748-3332

Accusation de meurtre

# Marlene Wellman envoyée aux assises

par Lucien LATULIPPE

Accusée de meurtre au second degré, Marlene Wellman, de Saint-Augustin, sur la Basse-Côte-Nord, a été envoyée aux assises pour y subir son procès. Cette décision a été rendue par le juge Alexandre Lesage à l'issue de l'enquête préliminaire de la jeune fille de 25 ans, au palais de justice de Sept-Îles. Le

prochain terme des assises est prévu pour mai à Sept-Îles. La Couronne par l'entremise de Me Michel Babin a fait entendre sept témoins. Me Michel Lamoureux, de Montréal, n'a toutefois pas fait témoigner sa cliente. Mlle Wellman est soupçonnée d'avoir assassiné son oncle, Belwyn Hedley, âgé de 47

ans, de Saint-Augustin, dont le cadavre a été trouvé calciné dans les débris de sa maison, le 23 novembre dernier. Elle est détenue en attendant la suite des procédures judiciaires. L'autopsie a révélé que M. Hedley avait reçu cinq coups de couteau, dont deux ont touché le coeur, et elle a aussi permis de récupérer la lame du cou-

teau encore plantée dans le coeur. Le manche de l'arme du crime a fondu sous l'intensité de la chaleur dégagée par l'incendie. Bien que l'accusée n'ait pas témoigné, la cour a permis de produire la déclaration qu'elle avait faite aux agents de la Sûreté du

Québec de Baie-Comeau qui ont mené l'enquête policière.

**Tentative de meurtre**  
Une accusation de tentative de meurtre a été portée, hier, contre Gérald Beaudoin, âgé de 22 ans, de Sept-Îles. L'enquête sur le cautionnement doit avoir lieu, aujourd'hui, devant un juge de paix. Me Michel Brisebois est l'avocat de la poursuite.

Cette accusation fait suite à une altercation survenue à Sept-Îles, samedi dernier. Un membre de la base de radar de Moisie, âgé de 30 ans, a reçu trois coups de couteau aux parties génitales. Les deux antagonistes en seraient venus aux coups pour une flamme commune qui demeure à Sept-Îles. Le détective Maher, de la police de Sept-Îles, fait enquête.

**Maison de Charlesbourg endommagée par le feu**  
Une maison unifamiliale de Charlesbourg a été lourdement endommagée par un incendie, hier matin. Selon les premières constatations, c'est un rond de cuisinière électrique laissé allumé par mégarde qui est à l'origine du feu. Une quinzaine de policiers-pompiers, sous la direction du chef Serge Daigle, n'ont mis que quelques minutes à venir à bout du feu qui avait gagné la hotte d'évacuation d'air. La maison, située au 5025 rue Thorigny au bas de la terrasse Bon-Air, a subi de lourds dégâts par la fumée et par l'eau. Les dommages sont évalués à environ \$20.000. L'alerte a été lancée à 11h20 et les pompiers ont pu regagner leur caserne à 13h.

## Perte de contrôle à l'origine d'un accident mortel

Une perte de maîtrise du volant est à l'origine de l'accident routier qui a coûté la vie à M. Adé- lard Touchette, âgé de 75 ans, de Lewiston, Maine. C'est ce que laissait entendre, hier, la police de Beauce qui fait enquête.

Sainte-Foy. Son état n'est toutefois pas grave. Le couple retournait vers le Maine. Il était venu au Québec pour assister aux funérailles d'un parent.

Le coroner du district, Me Gabriel Garneau, a ouvert son enquête et il l'a ajournée. Comme aucun autre véhicule n'a été impliqué, il s'en tiendra à un cas de recherches.



**Deux morts**  
Un homme et une femme sont morts, lundi soir, quand l'automobile qu'ils occupaient s'est écrasée sur une maison de Calgary puis a explosé. Une mère et quatre enfants ont dû fuir la maison qui a pris feu.

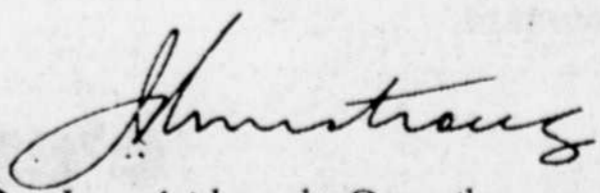
La tragédie a été enregistrée vers 11h20, avant-hier. Elle s'est produite dans la sortie de l'autoroute 73 qui aboutit à la route Vailancourt. Selon la police, l'auto de M. Touchette s'est immobilisée dans le fossé et, sous le choc, son conducteur s'est fracturé le crâne. La mort a été instantanée. Mme Touchette a été blessée et elle a été transportée au CHUL de

**Les Américains inc. Roger Moun**  
MAISON de décoration intérieure  
Décorateurs diplômés  
Heures d'affaires: Du lundi au vendredi, de 9h à 17h. Le soir, sur rendez-vous seulement  
940, av. Royale Beauport 661-9488

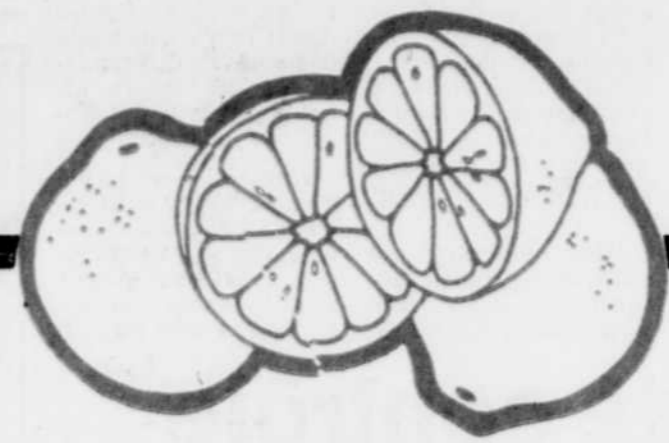
CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC 200-11-000233-810 No Surintendant: 016731  
**COUR SUPERIEURE** (en matière de faillite)  
Dans l'affaire de la faillite de: BIJOUTERIE DAVID ALEXANDRE INC., corps politique et incorporé, ayant sa place d'affaires au 2600, boul. Laurier, Ste-Foy, P.Q., G1V 2L2. Débitrice. Avis est par les présentes donné que Bijouterie David Alexandre Inc., de 2600, boul. Laurier, Ste-Foy, P.Q., a fait une cession le 12e jour de mars 1981 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 2e jour d'avril 1981, à 10-00 de l'après-midi, au bureau du Syndic, 610, Calixa-Lavallée, Québec, P.Q. Daté de Québec, ce 13e jour de mars 1981.  
**RAYMOND ROY, SYNDIC** 610, Calixa-Lavallée Québec G1S 3G6 Téléphone: 687-1271

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC NO: 200-02-001196-817  
**COUR PROVINCIALE** QUEBEC, le 6 mars 1981. PRESENT: LE GREFFIER-ADI C.P.D.Q.  
CERAMIQUE DECOR M.S.F. INC. corporation légalement constituée, ayant sa place d'affaires au 4220, 3e Avenue Ouest, Charlesbourg, district de Québec.  
Demandeur: CONSTRUCTION ET RENOVATION R.M. INC. corporation légalement constituée ayant sa place d'affaires 126-R, St-Laurent, Lévis, district de Québec.  
-et- ROBERT ROY, domicilié et résidant au 3004, Quatre-Bourgeois, suite 200, Ste-Foy, district de Québec.  
-et- MAURICE GAUTHIER, domicilié et résidant au 878, Delage, app. 4, Ste-Foy, P.Q. autrefois, maintenant (Maurice Gauthier) adresse inconnue.  
Défendeurs ASSIGNATION ORDRE est donné à MAURICE GAUTHIER, défendeur de comparaitre au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis, dans LE JOURNAL LE SOLEIL. Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de MAURICE GAUTHIER, défendeur.  
PROFONOTAIRE ou GREFFIER  
**YVETTE NAUD BUSIERES**

«On a récemment prétendu que les compagnies pétrolières avaient exploité les consommateurs. Cette question sera soumise à une enquête publique. NOUS RÉPONDONS: Le plus tôt sera le mieux.»

  
**ESSO** Le président du Conseil  
Compagnie Pétrolière Impériale Ltée

# FAIS TON PETIPRI.



## VIANDES

**BIFTECK DE RONDE** **1.98**  
Tranche complète, désossée, Boeuf Canada catégorie A La livre

**POINTE DE SURLONGE** **2.78**  
Bifteck ou rosbif Boeuf Canada catégorie A La livre

<b>BIFTECK DE RONDE ATTENDRI</b> Boeuf Canada catégorie A La livre <b>2.98</b>	<b>BOEUF HACHE</b> Ordinaire La livre <b>1.58</b>	<b>MORCEAUX DE DINDE BUTTERBALL</b> Surgeles - Baril de 7 morceaux La livre <b>1.88</b>
<b>SAUCISSE ROY</b> Porc-boeuf, fraîche La livre <b>1.48</b>	<b>BOUDIN ROY</b> Frais La livre <b>.98</b>	<b>PATE DE SAUMON ROY</b> Surgele 500 g <b>1.98</b>
<b>BACON MAPLE LEAF</b> Ordinaire, érable ou épais 500 g <b>1.78</b>	<b>SAUCISSE FUMEE MAPLE LEAF</b> Ordinaire, ou tout boeuf La livre <b>1.68</b>	<b>SAUCISSON DE BOLOGNE MAPLE LEAF</b> Morceau ou tranche La livre <b>1.18</b>

## FRUITS & LÉGUMES

**TANGERINES "MINEOLAS"** **.49**  
Produit des Etats-Unis La livre

**CONCOMBRES SANS PEPINS** **.99**  
Produit importé Grosseur 12 Chacun

<b>EPINARD</b> Produit des Etats-Unis Cello 10 onces Chacun <b>.79</b>	<b>ECHALOTES</b> Produit des Etats-Unis Le paquet <b>.21</b>	<b>SIROP D'ERABLE PUR "CAMP"</b> Bouteille 250 ml Chacune <b>1.69</b>
---	--	---

### SPÉCIAUX DU 18 AU 21 MARS 1981

## ÉPICERIE

<b>PATES ALIMENTAIRES CATELLI</b> Spaghetti, spaghettini ou coudes Boîte 500 grammes <b>.68</b>	<b>MARGARINE GOLDEN GIRL</b> Molle Contenant 907 grammes <b>1.38</b>	<b>CHOCOLATS NEILSON</b> Rosette, macarons, pastilles ou caramels 12 onces <b>1.88</b>
<b>DETERSIF EN POUDRE ALL</b> Laveuse automatique Boîte 2.1 kg <b>2.98</b>	<b>CROUSTILLES HUMPTY DUMPTY</b> Régulières ou B.B.Q. Sac 200 grammes <b>.98</b>	<b>CORDIAL AU POULET BOVRIL</b> Bouteille 450 ml <b>2.98</b>
<b>CAFE INSTANT CHASE &amp; SANBORN</b> Bocal 10 onces <b>4.38</b>	<b>MAÏS EN CREME IDEAL</b> Qualité de choix Boîte 19 onces <b>.48</b>	<b>BISCOTTES GRISSOL</b> Régulière ou sans sel Boîte 250 grammes <b>1.18</b>
<b>EAU JAVEL CHANTECLERC</b> Contenant 3.6 litres <b>.88</b>	<b>ALLUMETTES DALLAIRE</b> Boîte 50 livrets <b>.38</b>	<b>COCA COLA LIQUEUR DOUCE</b> Plus dépôt Bouteille 750 ml <b>6 / 2.68</b>
<b>FARINE ROBIN HOOD</b> Tout-usage Sac 2.5 kg <b>2.18</b>	<b>FRUITS AYLMEYER PECHES OU POIRES</b> Qualité de choix Boîte 19 onces <b>.88</b>	<b>BISCUITS GUIMAUVE A LA GELEE OU PRINCESSE DAVID</b> Sac 400 grammes <b>1.48</b>
<b>YOGOURTS DELISLE</b> Saveurs assorties Contenant 3X175 grammes <b>.98</b>	<b>POINTES D'ASPERGES MAPLE LEAF</b> Boîte 12 onces <b>1.28</b>	<b>PAPIER HYGIENIQUE FACELLE ROYALE</b> Couleurs assorties Paquet 8 rouleaux <b>2.78</b>
<b>JUS ORANGE OU PAMPLEMOUSSE OASIS</b> Contenant 1 litre <b>.78</b>	<b>RIZ FRIT DAINTY</b> Assorti Boîte 12 onces <b>.58</b>	<b>GELEES EN POUDRE ROYAL</b> Assorties Paquet 3 onces <b>3 / .98</b>
<b>GATEAUX VACHON</b> Demi-lune vanille, mille feuilles Boîte familiale <b>1.38</b>	<b>DETERGENT LIQUIDE SUNLIGHT</b> Bouteille 1 litre <b>1.68</b>	<b>BREUVAGE A L'ORANGE SURGELE SUNNY</b> 12 onces <b>.58</b>

## PETIPRI

<b>SAUCE A SPAGHETTI A LA VIANDE CATELLI</b> Boîte 14 onces <b>.87</b>	<b>SPAGHETTI PREPARE HEINZ</b> sauce tomates Boîte 28 onces <b>.95</b>	<b>CHAMPIGNONS TRANCHES SLACK'S</b> Boîte 10 onces <b>.88</b>	<b>NETTOYEUR A EVIERS DUTCH</b> Contenant 400 grammes <b>.49</b>	<b>NOURRITURE POUR CHIENS BURGERBIT</b> Sac 8 kg <b>7.39</b>	<b>GARNITURE POUR TARTES AUX FRAISES E.D. SMITH</b> Boîte 19 onces <b>1.29</b>
<b>JUS DE LÉGUMES GARDEN COCKTAIL E.D. SMITH</b> 6X6 onces <b>1.57</b>	<b>POIS VERTS IDEAL #4</b> Qualité de choix Boîte 19 onces <b>.51</b>	<b>CHOCOLAT SEMI-SUCRE CHIPITS</b> Sac 12 onces <b>1.98</b>	<b>SACS A SANDWICH N.P.L.</b> Boîte 50 unités <b>.67</b>	<b>ASSOUPNISSEUR DE TISSUS LIQUIDE ST-CASTIN</b> Contenant 128 onces <b>1.69</b>	<b>ENTREES SWANSON SURGELEES</b> Boeuf, dinde ou poulet frit 8 onces <b>1.19</b>

- 8500, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg
- 427, boul. Bastien, Neufchâtel
- 1875, Notre-Dame, Anc.-Lorette
- 82, rue Principale, St-Romuald
- 333, Côte Joyeuse, St-Raymond Portneuf

**c'est bon de vous plaire chez**



# DALLAIRE